

Cahiers

Si la force de la *dialectique*
se trouve dans les *mots*,
celle de la *Sagesse*
se trouve dans les *idées*.

SCOLASTIQUES

O Altissima Caritas et Justitia, in quibus rationibus æternis omnia novimus et sapimus !

DÉFINITION ET DIVISION | FRÈRE PIE

L'art, une vertu intellectuelle

1- Occasion de cet article – En affirmant dans l'une de nos récentes publications¹ que « l'éducation relève de l'éthique et non des arts », nous n'avons pas manqué de susciter quelques vives réactions de la part de personnes autorisées. Et bien que notre affirmation ait été appuyée d'arguments solides (comme il se doit), il nous a paru bon de dirimer cette question en précisant le prédicat énoncé, à partir des propres textes de saint Thomas.

La notion n'est d'ailleurs pas sans équivoque, puisqu'elle peut s'appliquer indistinctement à l'objet d'une science, ou qualifier une certaine disposition du sujet à l'égard de cet objet². L'équivoque se trouve même renforcée dans la langue de Cicéron (et un peu moins en français, du moins dans le langage populaire), du fait qu'on peut entendre le terme latin « *ars* » au sens large d'*artificiel*, ou en un sens plus spécifique d'*artistique*.

L'art comme objet scientifique

2- Une connaissance pratique – Le réalisme dont nous faisons profession nous oblige à envisager d'abord l'art *objective*, tel qu'il se présente à nous par conséquent dans la réalité.

Considéré sous cet aspect, il est évident que notre volonté n'intervient pour ainsi dire pas – ou en tout cas, pas à titre principal –, dans cet effort de recherche. L'intelligence prend simplement connaissance de la nature des choses, pour en acquérir la science. Elle établit ainsi que **certains êtres de la réalité qui s'offre à elle, sont d'origine naturelle, et d'autres d'origine artificielle**. Les premiers sont le fruit d'un processus qui ne dépend en aucun cas de la vo-

lonté de l'homme, alors que les seconds sont attachés pour leur essence même à cette volonté humaine.

On distinguera en conséquence des *sciences spéculatives* et d'autres *pratiques* en référence à ces deux catégories d'objets que sont les *êtres naturels*, puis les *êtres artificiels*. Et il sera possible d'appliquer le titre d'*art* à l'ensemble des sciences portant sur cette seconde catégorie d'objets, philosophiquement parlant.

3- Une science de la production – Mais si l'on approfondit l'analyse des sciences artificielles elles-mêmes, on devra avec toute la scolastique relever une différence considérable entre celles qui portent sur la *direction* de l'acte volontaire lui-même, et celles qui visent à *produire* un être artificiel, dépassant par suite la perfection de notre simple personne. C'est que l'acte volontaire *demeure* en son agent, alors que la production est une opération qui *transite* vers un objet extérieur.

D'où la sous-distinction respective des sciences pratiques elles-mêmes entre des sciences *actives* et des sciences « *factives* », selon la stricte terminologie latine³. Et si ces deux espèces de science pratique s'avèrent communément artificielles à raison de leur principe (puisque chacune d'elles a pour cause efficiente l'homme, et non la nature), **les secondes le sont encore de par leur forme même**. Car la vertu ou le vice qui informe l'acte volontaire découle des propres lois naturelles qui régissent la faculté de volonté ; alors que la forme d'un bateau par exemple, n'est en rien naturelle au bois qu'elle informe. L'occasion pour saint Thomas de constater⁴ que la forme d'une œuvre d'art est toujours accidentelle à la matière qui en est le sujet. En ce sens, Jean-

1 *Somme sur l'éducation*, tome I, qu. I, art. 5, in corpore.

2 Sur cette distinction, cf. par exemple Verneaux, *Philosophie de l'homme* (éd. Beauchesne), p. 171 § 2).

3 Pour plus d'explications (avec références) sur cette distinction, cf. *Initiation à la philosophie de saint Thomas d'Aquin* (éd. Cerf) d'Henri-Dominique Gardeil, tome II, p. 43.

4 *Traité sur l'interprétation*, livre I, leçon IV, n°5.

Saint Thomas d'Aquin
SOMME THÉOLOGIQUE

Ia-IIæ, qu. LVII, art. 3

TR. SUR LES VERTUS

qu. I, art. 7

**COMMENTAIRE
DU TRAITÉ D'ÉTHIQUE
D'ARISTOTE**

Livre VI, leçon 3

Traduits en français et organisé sous
forme logique par le Frère Pie

SOMMAIRE

Article L'art, une vertu intellectuelle..	1
Texte <i>Somme théologique</i> , I ^a -II ^æ , qu. LVII, art. 3.....	4
Texte <i>Traité sur les vertus</i> , qu. I, art. 7.....	9
Texte <i>Commentaire du traité d'éthique</i> , Livre VI, leçon 3.....	17
Annexe I Index.....	28
Annexe II Liste des principes.....	30

INFORMATIONS

Périodique à parution irrégulière

Le samedi 7 mars 2026,
en la fête de saint Thomas d'Aquin

Numéro :	CASUS-2 8 ^{ème} année (n°79)
Tarifs :	Edition numérique gratuite Edition papier 7,00 € + port
ISSN :	2426-2064
Edition :	Schola Sapientiae Lierne – 36230 Tranzault imprimé par nos soins
Impression :	
Directeur de la publication :	Mathieu Brulaire

Abonnement : 30,00 € les 5 numéros + port

**Téléchargez les annexes de ce cahier,
regroupant l'ensemble de nos ouvrages
sur www.scholasapientiae.fr.**

Manière de philosopher

Voici un petit mode d'emploi pour apprendre à découvrir la vérité, par raisonnement syllogistiques.

1- Commencer par définir le sujet

• Recherche d'indices

Relevez des indices : 1- de bon sens (observer et sonder le réel) ; 2- ou d'autorité (affirmations de la Sainte Ecriture, du Magistère, des saints Docteurs, d'Aristote, etc).

• Ajouter des objections

Essayer de recenser les principales difficultés pouvant faire obstacle à l'orientation de l'indice.

• Rédiger le corpus

S'attacher à découvrir le moyen-terme liant la conclusion obtenue par les indices.

• Répondre aux objections

Rechercher le défaut précis en chacun des sophismes.

2- Diviser le terme défini

Répertorier toutes les divisions possibles du sujet, et les classer (divisions formelle, matérielle, quantitative, etc).

**Exercez-vous sur le thème du prochain
numéro :**

Marie, corédemptrice et médiatrice

Jacques Rousseau a parfaitement raison de soutenir que « *l'homme naît naturellement bon* », comme ce fut le cas d'Adam. Le seul problème, c'est qu'il manque de constater que depuis le péché originel, l'homme ne naît précisément plus avec cette *bonne nature* intègre, mais avec une nature blessée... et donc partiellement viciée.

Signification stricte et large – A la lumière de ces explications, on comprend que le **terme d'arts renverra : a) proprement aux sciences de production ; b) et improprement, mais génériquement, à toute science pratique**. Et c'est en ce second sens très large que saint Thomas range la politique et la domestique parmi les *arts*⁵. Non pas évidemment que l'acte de direction (c'est-à-dire l'exercice d'une autorité légitime) soit une forme artificielle à l'homme ; mais seulement parce que l'homme en est la cause efficiente. C'est en ce sens aussi que l'éducation forme un art, puisqu'elle dirige l'enfant vers sa perfection adulte, sans « produire » à proprement parler cette perfection adulte en lui, perfection qui reste naturelle et non pas artificielle.

Pour résumer cette doctrine, nous dirons que les sciences pratiques sont des arts *quoad modum*, quant au mode ; alors que les sciences factives le sont également *quoad formam*, quant à leur forme même.

4- Perfection de cette vertu – S'agissant d'une science, **l'art étudié comme objet obtiendra sa perfection de la certitude avec laquelle on en aura connaissance**, même si la certitude morale ou pratique ne sera jamais du même ordre que la certitude métaphysique ou spéculative. Car si en chacun de ces domaines, elle se fonde sur l'assimilation des principes d'une science, les conclusions pratiques devront toujours tenir compte pour leur part du caractère contingent des actes sur lesquels elles portent.

Typiquement, une bonne cuisinière saura que pour faire une quiche lorraine il faut trois œufs. Mais eu égard à la qualité de ces œufs (s'ils sont « maisons » et bien jaunes par exemple), elle pourra savoir avec certitude qu'il convient *en l'état actuel des choses* de n'en utiliser que deux. Le résultat ne sera pas garanti d'avance à 100%, en raison de cette certitude pratique relative, mais il y aura une forte probabilité

pourtant pour que le repas soit excellent.

5- Fin de chacune de ces sciences – Disons un mot pour terminer cette partie, sur la fin poursuivie par chacune de ces sciences, puisque de ce point de vue également, il convient d'établir une disparité. Comme l'énonce saint Thomas dans les extraits proposés⁶, si la science s'enquiert toujours de la vérité, l'intellect spéculatif la recherche pour elle-même, tandis que l'intellect pratique la découvre pour un autre. Cet autre c'est la volonté, au service de laquelle travaille l'intellect pratique pour l'éclairer sur le véritable bien à atteindre et sur le véritable moyen à employer.

On pose ainsi la vérité comme fin des sciences spéculatives, et le bien comme fin des sciences pratiques, et donc de l'art entendu de manière générique. Car il est clair qu'en résolvant une équation donnée, le mathématicien ne se propose aucune autre fin immédiate que la vérité du résultat obtenu. Alors qu'un charpentier pourra poser la même équation, mais toujours en vue de l'appliquer à la découpe des poutres et solives qui composent son ouvrage. La vérité du résultat se limitera alors à participer à la bonté de son œuvre, envisagée de manière plus universelle.

6- Fin de l'éthique et des arts – Toutefois, il est évident que le bien visé par l'éthique se distinguera à son tour de celui envisagé par les arts entendus cette fois-ci de manière spécifique au sens de sciences fac-

produite se doit en effet de servir en quelque chose à l'homme, comme l'œuvre de notre charpentier permet de se protéger de la pluie et de la chaleur du soleil.

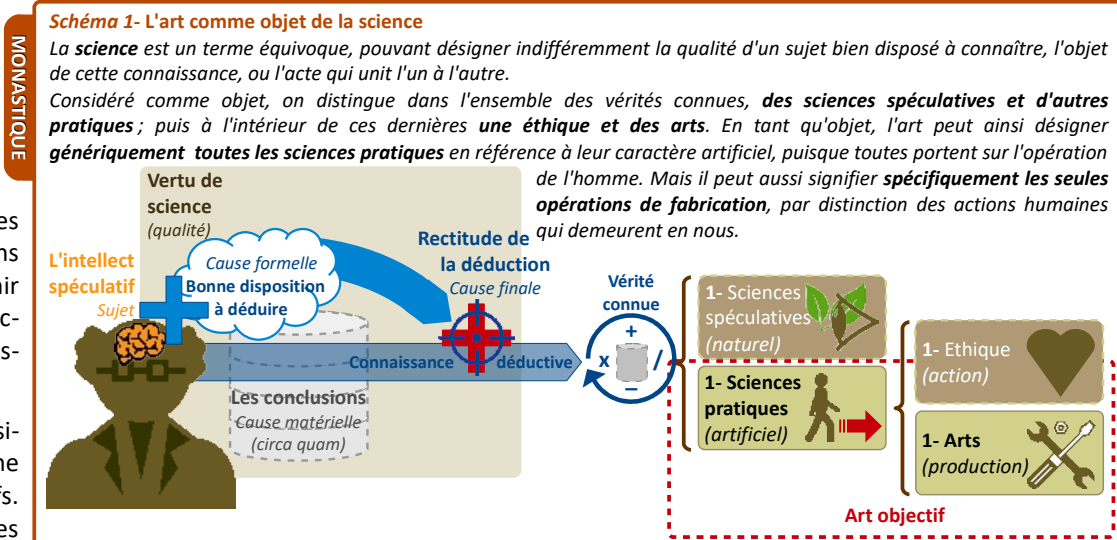
L'art comme vertu subjective

7- Distinction identique à l'objet – La même distinction doit être admise du point de vue du sujet, puisque les habitus se définissent en référence à leurs objets. Ainsi, **l'art désignera alternativement : a) ou l'ensemble des vertus** qui perfectionnent l'intellect pratique ; b) ou **la seule vertu qui perfectionne l'opération de production** d'une œuvre.

8- Notions héritées – Dans chacun de ces cas, nous retrouvons successivement certains aspects communs à tous les habitus, à toutes les vertus, puis à toutes celles intellectuelles, répondant en cela à la définition causale que l'Aquiniste donne de la vertu⁷.

Qu'on l'entende dans un sens générique ou spécifique, l'art partage d'abord avec les habitus le fait d'être *une qualité relativement stable*. Sa parenté avec la vertu tient ensuite à son origine, car l'art peut être *inné, infus ou acquis*, selon qu'il est naturel à l'homme, qu'il lui est donné gratuitement par Dieu, ou que l'homme l'obtient par répétition d'une même opération. Enfin, son sujet qu'est *l'intelligence*, lui est commun avec l'ensemble des vertus spéculatives.

9- Sujet spécifique – Ajoutons toutefois



5 Cf. par exemple le *Com. du traité de Politique*, prologue.

6 Cf. tout spécialement, le *Traité des vertus*, qu. I, art. 7, ad 1

7 I^a II^{ae}, qu. LV, art. 4.

fique ou générique. Puisque, nous l'avons vu, les sciences d'éthique et de l'art considèrent objectivement la vérité d'un bien, les habitus de la prudence et de l'art se tiendront subjectivement dans la partie de l'intellect qui ordonne la vérité découverte au bien de la volonté.

10- Matière propre générique et spécifique – Quant à la matière, si la vertu pratique porte **de manière générale sur la connaissance de l'opération humaine** permettant d'atteindre tel but visé, la prudence concernera directement l'acte moral à poser, tandis que la connaissance qu'apportera l'art (dans un sens spécifique donc) **se concentrera sur la technique de fabrication** requise pour produire une œuvre d'art. Cette assignation se conforme là-encore aux explications données ci-dessus au sujet de l'art comme science (n°4).

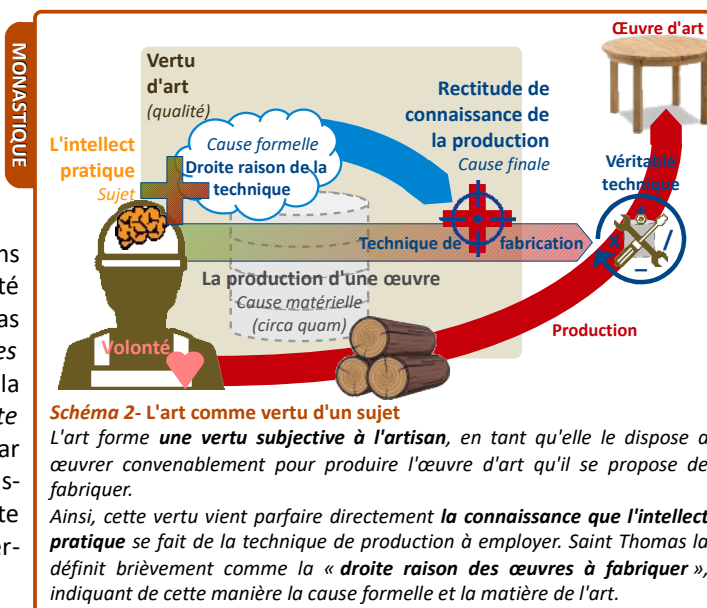
11- Une bonne qualité de l'âme – Dans une formule lapidaire, mais d'une brièveté et d'une clarté imparables, saint Thomas définit l'art comme « *la droite raison des œuvres à produire* »⁸, par opposition à la prudence qui n'est autre que « *la droite raison des actions à poser* ». C'est par conséquent cette « *droite raison* » qui distingue ces vertus pratiques du simple acte de connaissance que n'informe pas la vertu.

La suspicion et la bonne fortune par exemple, auxquelles fait allusion notre auteur⁹, peuvent permettre d'occasion à l'homme de produire une œuvre ou de poser une action bonnes. Pour autant, elles pourront tout aussi bien l'entraîner à opérer maladroitement sur la matière concernée. Il y a donc bien là un habitus, mais non une vertu. Habitus, en ce qu'une faculté de l'âme est inclinée par une qualité intrinsèque à opérer de telle ou telle manière ; mais non vertu, par le fait qu'elle n'y est pas toujours déterminée en bien. Et la forme par laquelle l'art et la prudence s'en distingueront, consistera manifestement dans la **rectitude de l'inclination provoquée**.

12- Une qualité intellectuelle – Notons encore qu'il s'agit ici d'une qualité intellectuelle, bien que la matière – « *les œuvres à produire* » pour l'art, et « *les actions à poser* » pour la prudence – se réfère directement à la volonté.

C'est que l'intelligence est au principe même de l'acte volontaire vertueux, du fait que celui-ci se doit pour être simplement

humain, d'être raisonnable. Mgr Lefebvre l'explique mieux que nous ne saurions le faire ici, dans l'une de ses conférences donnée aux séminaristes d'Ecône, au sujet de l'obéissance et de la prudence. Point de vertu par exemple dans le chien qui obéit promptement au commandement de son maître : il faut pour que l'obéissance devienne humaine, que son sujet ait l'intention raisonnable de se soumettre à un commandement qu'il reconnaît comme juste, au moins génériquement (*ex genere suo*), quand bien même il n'en percevrait pas tous les aspects immédiats.



Semblablement, l'art et la prudence réclament cette secondarité primordiale (!), l'accomplissement de l'opération proprement dite étant laissée ensuite aux soins de la bonne volonté, comme cela est évident¹⁰.

13- Perfection acquise – Dès lors, il ne fait plus difficulté à assigner pour fin à l'acte vertueux de l'intellect pratique (c'est-à-dire, rappelons-le, de la vertu d'art entendue en un sens générique) le fait de parfaire cette connaissance pratique : qu'il s'agisse de l'action à poser dans le cas de la prudence, ou de la technique à employer pour la vertu spécifique d'art. Plus cette connaissance sera certaine, et plus le sujet sera dit vertueux.

C'est ainsi qu'on a pu attribuer la vertu de prudence à certains grands chefs d'Etat, en raison de la certitude – de l'évidence solaire parfois – qu'ils avaient de la direction à imprégner à leur royaume, certitude qui faisait défaut chez la plupart de leurs sujets,

mais dont tous conviennent a posteriori.

Cette rectitude s'avère ici toute intellectuelle, mais dessert à son tour l'opération de gouvernement qu'exercera la volonté sur toutes les autres facultés. La connaissance de la technique à employer ne suffira pas pour produire l'œuvre, mais elle sera une *fin intermédiaire nécessaire* pour que l'exécution s'opère sans anicroche. Ce qui fait dire précisément à Aristote que l'art et le hasard portent sur le même objet, comme expliqué (n°11) : il pourra arriver en effet qu'un homme qui n'a pas la connaissance d'un art, produise *par hasard* une œuvre parfaite ; quand l'art en suivant la droite technique la produira **essentielle-ment**.

Voici données par conséquent les contours de la notion d'art de manière générique et spécifique, avec ses applications à l'objet et au sujet qui le perçoit. Malgré un nom commun identique, on voit à la lumière des nuances apportées, qu'il n'est pas possible d'attribuer ce même terme sous tous ses rapports à toutes les sciences humaines.

Outre ces distinctions spéculatives, que cette classification – accréditée par toute la scolastique –, nous invite à mieux en pratiquer nous-mêmes les vertus : en l'occurrence, vertu de prudence, vertu d'art, vertus de l'intellect pratique en général, autant d'aptitudes qui fondent la perfection et le bonheur de l'homme et du chrétien.

A découvrir



Tome I
Somme sur l'éducation
Mathieu Brulair
Cet essai sur les principes de l'éducation orientera avantageusement notre action.
Référence : SE-1 | 320 pages
Langue : français / latin
33-€ Offre spéciale 25 €

Tome I

Cursus philosophicus thomisticus

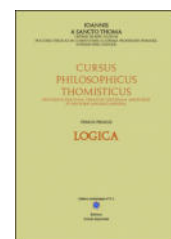
Jean de saint Thomas

Une première partie traitant de la logique.

Référence : SE-1 | 512 pages

Langue : latin

48-€ Offre spéciale 39 €



8 I^o II^o, qu. LVII, art. 3, in corpore.

9 *Com. du traité d'éthique*, livre VI, leçon III, n°2 pour la suspicion ; et n°18 pour la bonne fortune.

10 D'où les trois opérations posées par saint Thomas dans l'exercice de l'art, parmi lesquelles seule la première de spéculation concerne directement la vertu intellectuelle pratique d'art (*Com. du traité d'éthique*, livre VI, leçon III, n°13).

[Art. 887]

†
ARTICULUS TERTIUS.

UTRUM HABITUS INTELLECTUALIS QUI EST ARS, SIT VIRTUS.

LOCA PARALLELA: *De Virtut.*, qu. I, art. 7; *VI Ethic.*, lect. III.

- 35898 **A**D TERTIUM sic proceditur. Videtur quod ars non sit virtus intellectualis.
- 9500 **I-** Dicit enim Augustinus, in libro *de Libero Arbitrio**, quod *virtute nullus male utitur*.
- * Lib. II, cap. XVIII, XIX.
- Sed** arte aliquis male utitur: potest enim aliquis artifex, secundum scientiam artis suæ, male operari.
- Ergo** ars non est virtus.
- 35899 **II-** PRÆTEREA,
- 9501 virtutis non est virtus.
- * Cap. V, n. 7 (s. Th. lect. IV).
- Artis autem est aliqua virtus**, ut dicitur in *VI Ethic.**
- Ergo** ars non est virtus.
- 35900 **III-** PRÆTEREA,
- 9502 artes liberales sunt excellentiores quam artes mechanicæ.
- Sed** sicut artes mechanicæ sunt practicæ, ita artes liberales sunt speculativæ.
- Ergo** si ars esset virtus intellectualis, deberet virtutibus speculativis annumerari.
- 35901 **SED CONTRA** est quod
- 9503 Philosophus, in *VI Ethic.*, ponit artem esse virtutem;
- nec **tamen** connumerat eam virtutibus speculativis, quarum subjectum ponit scientificam partem animæ*.
- 35902 **RESPONDEO** DICENDUM quod
- 9504 ars nihil aliud est quam ratio recta aliquorum operum faciendorum.
- Quorum **tamen** bonum non consistit in eo quod appetitus humanus aliquo modo se habet: sed in eo quod ipsum opus quod fit, in se bonum est.

* Cap. III, n. 1 (s. Th. lect. III); cf. cap. I, n. 4 sqq.; cap. VI, n. 1 (s. Th. lect. I, V).

[Art. 887]

†
Article 3

Cet habitus intellectuel qu'est l'art, est-il une vertu ?

RÉFÉRENCES SIMILAIRES : *Tr. des vertus*, qu. I, art. 7 ; *Eth. Nicom.*, VI, leç. III

- 35898 **E**n ce troisième article, nous commencerons par poser l'objection selon laquelle l'art ne serait pas une vertu.
- * Liv. II, chap. XVIII, XIX.
- 1-** En effet,
- saint Augustin précise dans son *Traité sur le libre arbitre** que « *personne ne fait un mauvais usage de la vertu* ».
- Or**, on peut faire un mauvais usage de l'art. En effet, un artisan peut mal agir en se conformant à la science de son art.
- Donc**, l'art n'est pas une vertu.
- 35899 **2-** DE PLUS,
- 9501 il n'y a pas de vertu de la vertu.
- * Chap. V, n. 7 (s. Th. leç. IV).
- Or**, « *il existe une vertu de l'art* », comme on le stipule dans le *Traité d'éthique* (VI*).
- Donc**, l'art n'est pas une vertu.
- 35900 **3-** DE PLUS,
- 9502 les arts libéraux s'avèrent plus excellents que les arts mécaniques.
- Or**, de la même manière que les arts mécaniques sont pratiques, les arts libéraux sont spéculatifs.
- Donc**, si l'art formait une vertu intellectuelle, il faudrait l'inclure parmi les vertus spéculatives.
- 35901 **CEPENDANT**,
- 9503 dans son *Traité d'éthique* (VI*), le Philosophe retient l'art parmi les vertus.
- Et** il ne l'inclut pas dans les vertus spéculatives, auxquelles il assigne pour sujet la partie scientifique de l'âme.
- 35902 **NOUS RÉPONDONS** en disant que :
- 9504 l'art n'est rien d'autre que la droite raison des œuvres à produire.
- Or** leur bonté ne réside pas en une certaine disposition de l'appétit humain, mais en ce que

* Chap. III, n. 1 (s. Th. leç. III) ; cf. chap. I, n. 4 suiv. ; chap. VI, n. 1 (s. Th. leç. I, V).

- Non enim pertinet ad laudem artificis, inquantum artifex est, qua voluntate opus faciat:
sed quale sit opus quod facit.
- 9505 **Sic igitur** ars, proprie loquendo, habitus operativus est.
- Et tamen** in aliquo convenit cum habitibus speculativis: quia
 etiam ad ipsos habitus speculativos pertinet qualiter se habeat res quam considerant,
non autem qualiter se habeat appetitus humanus ad illas.
- Dummodo enim verum geometra demonstret, non refert qualiter se habeat secundum
 appetitivam partem, utrum sit lætus vel iratus:
sicut nec in artifice refert, ut dictum est.
- Et ideo eo modo ars habet rationem virtutis, sicut et habitus speculativi:**
 inquantum scilicet nec ars, nec habitus speculativus, faciunt bonum opus quantum ad
 usum, quod est proprium virtutis perficientis appetitum;
sed solum quantum ad facultatem bene agendi.
- 35903 **Ad primum** ergo dicendum quod,
 9506 cum aliquis habens artem operatur malum artificium,
 * Art.
 præc., ad
 3.
 hoc non est opus artis, immo est contra artem:
sicut etiam cum aliquis sciens verum mentitur, hoc quod dicit non est secundum scientiam, sed
 contra scientiam.
- Unde**
 sicut scientia se habet semper ad bonum, ut dictum est*, ita et ars: et secundum hoc dicitur virtus.
 In hoc **tamen** deficit a perfecta ratione virtutis, quia
 non facit ipsum bonum usum, sed ad hoc aliquid aliud requiritur:
quamvis bonus usus sine arte esse non possit.
- 35904 **Ad secundum** dicendum quod,
 9507
-
- l'œuvre même qui est produite soit bonne en elle-même. En effet,
 on ne loue pas un artisan en tant que tel en raison de la volonté avec laquelle il a produit
 telle œuvre ;
mais en raison de la qualité de l'œuvre qu'il a produite.
- 9505 **Donc**, à proprement parler l'art est un habitus opératif.
- Mais** sous l'un de ses aspects, il s'assimile aux habitus spéculatifs. Car,
 il revient aussi à ces habitus spéculatifs de considérer la qualité de la réalité contemplée ;
et non la manière avec laquelle l'appétit humain se porte vers cette réalité. En effet,
 il importe bien peu à un géomètre de connaître l'influence de la réalité sur son appétit, à
 savoir s'il en est heureux ou irrité, pourvu seulement qu'il en démontre la vérité.
Et de même, l'artisan ne s'occupe pas des affections de son appétit, comme on vient de le dire.
- Et donc, c'est de cette manière que l'art a raison de vertu, au même titre que les habitus spéculatifs.** Car,
 ni l'art, ni l'habitus spéculatif ne rendent une œuvre bonne quant à l'usage qu'on en fait,
 ce qui est le propre de la vertu qui perfectionne l'appétit ;
mais ils se limitent à donner la faculté de bien la produire.
- 35903 **A la première objection**, il faut ainsi expliquer que :
 9506 quand un homme doué dans un art produit une mauvaise œuvre d'art,
 * Art.
 préc., ad
 3.
 ce n'est pas l'œuvre de son art, mais plutôt une œuvre contraire à son art.
- De même** que, lorsqu'un homme ment alors qu'il connaît la vérité, ce qu'il dit n'est pas relatif à
 sa science, mais contraire à sa science.
- Donc**,
 la science se rapporte toujours au bien, comme expliqué*, et il en est de même de l'art ;
 et c'est en ce sens qu'on parle de vertu.
- Mais** il peut faire défaut à la raison parfaite de vertu, du fait que :
 il n'en fait pas un bon usage, puisqu'une autre qualité est requise pour cela ;
bien que ce bon usage ne puisse exister sans l'art.
- 35904 **A la deuxième objection**, remarquons que :

quæ perfitur per virtutem moralem;
ideo Philosophus dicit quod artis est virtus, scilicet moralis, inquantum ad bonum usum ejus aliqua virtus moralis requiritur. Manifestum est enim quod artifex per justitiam, quæ facit voluntatem rectam, inclinatur ut opus fidele faciat.

35905
9508**Ad tertium** dicendum quod

etiam in ipsis speculabilibus

est aliquid per modum cujusdam operis: puta constructio syllogismi aut orationis congruæ, aut opus numerandi vel mensurandi.

Et ideo

quicumque ad hujusmodi opera rationis habitus speculativi ordinantur, dicuntur per quandam similitudinem artes, sed liberales;

ad differentiam illarum artium quæ ordinantur ad opera per corpus exercita,

quæ sunt quodammodo serviles, inquantum corpus serviliter subditur animæ,

et homo secundum animam est liber.Illæ **vero** scientiæ quæ ad nullum hujusmodi opus ordinantur, simpliciter scientiæ dicuntur, non autem artes.**Nec oportet**, si liberales artes sunt nobiliores, quod magis eis conveniat ratio artis.**Commentaria Cardinalis Cajetani (MDXL°)**C
16000

In articulo tertio, adverte, novitie, quod juxta duplicem bonitatem, scilicet propriam habitui artis et moralem, duo in littera dicuntur. Nam

in responsione ad primum, de bonitate propria artis dicitur quod arte nullus male, idest ad ma-

lum opus malitia opposita bonitati artis, utitur.

In responsione **vero** ad secundum, de bonitate moris dicitur quod ad hoc quod homo bene utatur arte, requiritur virtus moralis:

hoc enim non exigitur ad faciendum opus

pour qu'un homme use bien de son art, sa bonne volonté est requise.

Or, cette dernière obtient sa perfection de la vertu morale.**Donc**, si le Philosophe affirme que l'art est une vertu, sous-entendu morale, c'est en tant que la vertu morale est requise pour en faire bon usage. Car il est évident que c'est par la justice qui rend sa volonté droite, que l'artisan est incliné à produire son œuvre fidèlement.35905
9508**A LA TROISIÈME OBJECTION**, il convient de noter que :

dans les arts spéculatifs aussi,

certaines opérations s'apparentent à une certaine œuvre, comme le fait de construire un syllogisme, de former une parole convenable, de compter ou de mesurer.

Et donc,

tous les habitus spéculatifs qui s'ordonnent à de telles œuvres de la raison, sont qualifiés d'arts à cause d'une certaine similitude, mais d'arts libéraux.

Et ce, à la différence de ces arts qui s'ordonnent aux œuvres exercées par le corps :

ceux-ci s'avèrent comme serviles, dans la mesure où le corps se soumet servilement à l'âme ;

et parce que l'homme est libre de par son âme.**Alors que** les sciences qui ne s'ordonnent à aucune œuvre de ce genre, on les nomme simplement « sciences », et non « arts ».**Donc**, bien que les arts libéraux demeurent plus nobles, rien n'implique que la raison d'art leur convienne davantage.**Commentaires du Cardinal Cajetan (1540)**C
16000**E**n ce troisième article, remarquez cher novice qu'en rapport à deux espèces de bonté, à savoir celle propre à l'habitus d'art et celle morale, on affirme deux choses dans le texte. Car,

dans la réponse à la première objection, on dit en traitant de la bonté propre à l'art qu'on ne peut

jamais mal user d'un art, en ce sens qu'on ne peut produire une mauvaise œuvre d'art que par un défaut opposé à la bonté même de cet art.

Alors que dans la réponse à la deuxième objection, on dit en traitant de la bonté morale que la vertu morale est requise pour qu'un homme fasse

artis perfectum, quoniam potest grammatica perfectissima blasphemare Deum;

sed ad bene secundum morem, utendum arte.

f bon usage de son art. En effet, ceci n'est pas exigé pour produire une œuvre d'art parfaite, puisqu'un grammairien peut

mais énoncer un blasphème parfait sur Dieu ; cela est exigé pour bien user moralement de son art.

Commentaires du Fr. Pie (2026)

P 5613 TABLE SYNOPSIS

- 1- Présentation de l'article
- 2- Problématique énoncée dans le titre
- 3- **Solution à cette problématique**
- 4- Objet de cet article : **la vertu de l'intellect pratique et l'art**
- 5- Réponses aux objections afférentes

P 5614 **S**i les deux premiers articles étaient consacrés aux vertus de l'*intellect spéculatif*, les quatre suivants portent sur celles de l'*intellect pratique*. Cette disproportion numérique indique déjà dans la pensée de l'auteur combien les vertus de l'intellect pratique **ont plus raison de vertu** que celles de l'intellect spéculatif.

On observera ensuite que saint Thomas étudie l'art avant la prudence. Ce qui s'accorde là encore à la participation de ces deux habitus à la notion de vertu, c'est-à-dire à la moralité de chacune, comme nous le dirons en considérant la prudence.

P 5615 **2-** Il faut extraire du **titre** deux problématiques bien distinctes, dont l'article s'occupera ici simultanément. La première est *générique*, et consiste à admettre des vertus dans l'intellect pratique en sus de celles venant parfaire l'intellect spéculatif. Cette problématique n'est pas vaine, du fait que les vertus se distinguent spécifiquement par leurs objets, alors que l'intellect spéculatif ne forme pas une faculté spécifiquement différente de l'intellect pratique (cf. I^a, qu. LXXIX, art. 11). On en voit d'ailleurs la confirmation en ce que les vertus spéculatives se distinguent déjà elles-mêmes entre une partie spéculative et une partie pratique : l'intelligence, la science et la sagesse peuvent en effet s'avérer spéculatives ou pratiques. Par conséquent,

nul besoin a priori d'y adjoindre d'autres vertus intellectuelles.

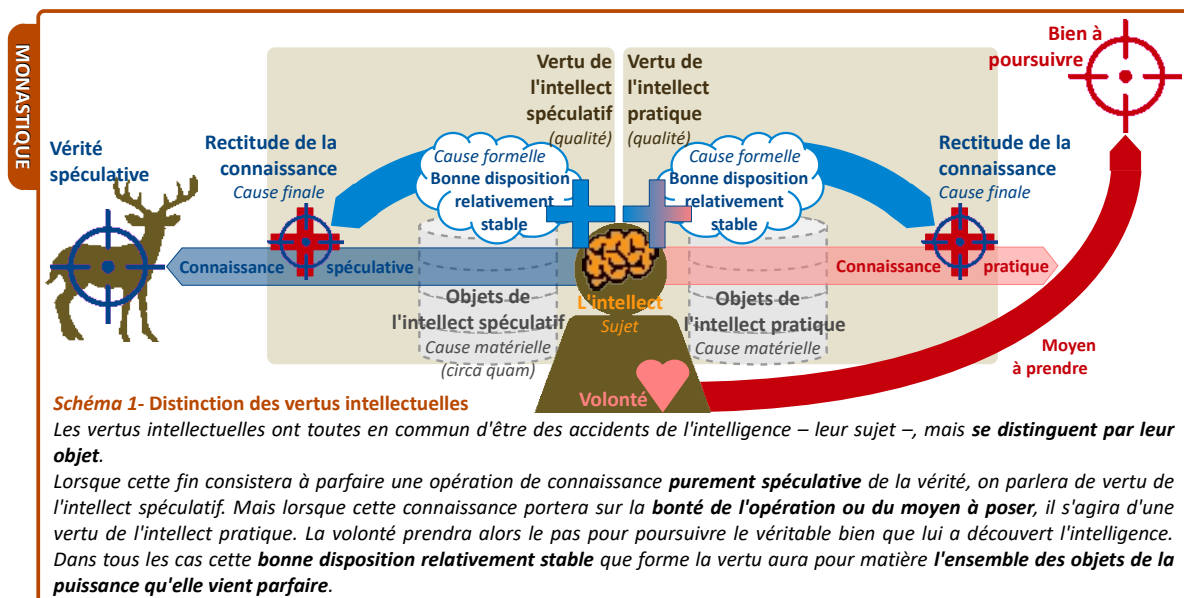
La seconde problématique est *spécifique*, et consiste évidemment à admettre une vertu d'art au sein des vertus qui perfectionnent l'intellect pratique.

En définitive, nous pourrions reformuler ces deux questions de départ ainsi : *Doit-on admettre des vertus pour l'intellect pratique par distinction de celles de l'intellect spéculatif, puis dans l'affirmative, doit-on admettre une vertu d'art à l'intérieur de ces vertus intellectuelles pratiques ?*

3- L'autorité d'Aristote avancée dans le **sed contra** P 5616 (n°4498) accroît ici notre première problématique, puisqu'il pose la partie scientifique de l'âme – c'est-à-dire l'intellect spéculatif – comme distincte de l'intellect pratique, non seulement comme objet, mais comme sujet de la vertu !

Dans son **corpus**, saint Thomas s'attache à démontrer que l'art convient en partie avec les vertus spéculatives, sans pourtant former l'une de ces vertus. Et par là, il montre l'existence de facto de la vertu pratique.

Voici son cheminement : si l'art consiste essentiellement à produire une œuvre, cette production requiert antérieurement une certaine *disposition cognitive à bien opérer*, disposition que les uns ont, et les autres n'ont pas. Or, la disposition cognitive qu'offrent les vertus spéculatives se limite à connaître, sans aller jusqu'à nous donner l'habitus de bien opérer. Il convient par conséquent de poser l'existence d'une vertu supplémentaire au principe de cette connaissance pra-



tique.

P 5617 **4-** Mais venons-en à l'**objet** proprement dit de cet article. Et tout d'abord à la distinction entre des vertus de l'intellect spéculatif et d'autres de l'intellect pratique.

S'il est vrai qu'intellects spéculatif et pratique ne forment pas deux facultés distinctes, en ce qu'ils s'unifient par une **poursuite commune du vrai**, il faut immédiatement ajouter que cet objet très général reçoit des acceptions différentes selon qu'il est conçu *en lui-même* ou *en rapport à autre chose*. Et c'est sous ce double aspect que l'intellect spéculatif ne visera pas le même objet spécifique que l'intellect pratique. Car l'intellect spéculatif recherchera la vérité pour elle-même, et l'intellect pratique la considérera en vue d'une opération humaine, c'est-à-dire en définitive *en vue d'un bien*.

Les habitus se distinguant par leurs objets, il y aura donc lieu d'admettre **certaines vertus à rechercher la vérité pour elle-même**, à spéculer dans le sens le plus complet du terme ; **et d'autres vertus à découvrir le véritable bien à poursuivre** et le véritable moyen à prendre pour l'atteindre (**schéma n°1**).

Les vertus de l'intellect spéculatif se distingueront alors les unes des autres en raison de différences *dans l'opération intellectuelle elle-même* – celle d'induire, de déduire une vérité ou de s'élever à sa cause première –, ce que nous avons arrêté dans les articles précédents. Alors que la distinction des vertus de l'intellect pratique se prendra d'une différence dans l'opération de la volonté envers le bien qu'elle poursuit. Et c'est ce que nous verrons dès le prochain article.

S'agissant ensuite de la vertu d'art proprement dite – notre seconde problématique posée dans la question de départ, et objet direct de cet article –, il convient de relever les trois opérations qu'appelle l'art, et dont fait état saint Thomas dans son commentaire du *Traité d'éthique* (n°1501 et 1519). « *La première consiste bien sûr à **considérer la manière avec laquelle il convient de produire quelque chose** ; la*

*deuxième consiste ensuite à **l'opérer** sur une matière extérieure ; enfin, la troisième consiste à **constituer l'œuvre elle-même** ».* Si l'art s'achève et se parfait dans une œuvre de fabrication, on note ainsi qu'il **commence par une considération de la technique à employer** pour produire cette œuvre.

Tout comme le scientifique, l'artisan et l'artiste devront bien s'entretenir avec leur propre intelligence pour spéculer sur la vérité, bien qu'en ce second cas, il s'agira d'une vérité portant sur la rectitude d'une opération. Sans développer à fond ici chacune des causes définissant l'art, ces quelques remarques suffisent à conclure à l'existence d'une certaine bonne disposition cognitive – vertu que certains auront, et d'autres non –, au principe de la *fabrication* d'une réalité artificielle extérieure, disposition subjective qui prend le nom d'art.

5- Il est évident, comme le souligne la **première objection**, qu'un art n'a réellement raison d'art que lorsque la fin est atteinte (**n°9506**). Ainsi on ne pourrait pas parler d'art pour l'architecte qui construirait un bâtiment prêt à s'écrouler, puisque l'œuvre produite ne répondrait pas à la fin que se propose l'art de l'architecture. P 5618

La **deuxième objection** porte notre attention sur la **moralité de l'art** (**n°9507**). Comme expliqué dans le *Traité des vertus*, l'art précède la volonté, au contraire de la prudence qui s'avère consécutive à cette faculté. De ce fait, l'art vise un *bien utile* et non un *bien honnête* (au contraire de la prudence et de l'éthique). L'œuvre produite pourra ainsi être bonne en référence à son art, sans s'accompagner nécessairement de la bonté morale que requiert un acte pour être méritoire.

Enfin, la **troisième objection** distingue **deux espèces d'arts** : les uns *spéculatifs*, dont l'œuvre demeure en rapport à la connaissance de la vérité, puisqu'elle la favorise ; et les autres *pratiques*, dont l'œuvre concourt au bien-être matériel de l'homme (**n°9508**). Mais nous aurons l'occasion de revoir cette distinction plus tard.



[Art. 7]

ARTICULUS SEPTIMUS. UTRUM IN INTELLECTU SPECULATIVO SIT VIRTUS.

LOCA PARALLELA: I^o II^{ae}, qu. LVII; VI *Ethic.*, lect. III.

- 65643 **S**EPTIMO quæritur utrum in intellectu speculativo sit virtus. Et videtur quod non.
- 150 **I-** Virtus enim omnis ordinatur ad actum: virtus enim est quæ opus bonum reddit.
- * Cap. IX (s. Th. lect. XIV) – Cf. lib. I, cap. IV (lect. X). **Intellectus *autem* speculativus non ordinatur ad actum: nihil enim dicit de imitando vel fugiendo, ut patet in III *de Anima**.**
- Ergo** in intellectu speculativo non potest esse virtus.
- 65644 **II- PRÆTEREA,**
- 151 **virtus est quæ bonum facit habentem, ut dicitur in II *Ethic.****
- * Cap. V, n. 2 (s. Th. lect. VI). **Sed** habitus intellectus speculativi non faciunt bonum habentem: non enim dicitur propter hoc bonus homo, quia habet scientiam.
- Ergo** habitus qui sunt in intellectu speculativo, non sunt virtutes.
- 65645 **III- PRÆTEREA,**
- 152 **intellectus speculativus præcipue perficitur habitu scientiæ.**
- * Cf. I^o II^{ae}, qu. XLIX, art. 2. **Scientia *autem* non est virtus; quod ex hoc patet, quia contra virtutes dividitur:**
- dicitur* enim in prima specie qualitatis esse habitus et dispositio;**
- et** habitus dicitur scientiæ et virtutis.
- Ergo** in intellectu speculativo non est virtus.
- 65646 **IV- PRÆTEREA,**
- 153 **omnis virtus ordinatur ad aliquid, quia ad felicitatem quæ est finis virtutis.**
- Sed** intellectus speculativus non ordinatur ad aliquid:
- non enim scientiæ speculativæ propter utilitatem quæeruntur,**



[Art. 7]

Article 7

La vertu se trouve-t-elle dans l'intellect spéculatif ?

RÉFÉRENCES SIMILAIRES : I^o II^{ae}, qu. LVII ; Tr. des vertus, qu. I, art. 7 ; *Eth. Nicom.*, VI, leçon. III

- 65643 **S**eptièmement, nous nous demanderons si la vertu se trouve dans l'intellect spéculatif, et nous commencerons par poser l'objection que non.
- 150 **1- En effet,**
- * Chap. IX (s. Th. leçon. XIV) – Cf. lib. I, chap. IV (leçon. X). **toute vertu s'ordonne à un acte, puisque la vertu est ce qui rend l'œuvre bonne.**
- Or,** l'intellect spéculatif ne s'ordonne pas à un acte. Car elle ne dit rien sur ce qu'il faut imiter ou fuir, comme on le lit dans le *Traité sur l'âme* (III*).
- Donc,** il ne peut y avoir de vertu dans l'intellect spéculatif.
- 65644 **2- DE PLUS,**
- 151 **la vertu est ce qui nous fait acquérir le bien, comme on l'énonce dans le *Traité d'éthique* (II*).**
- * Chap. V, n. 2 (s. Th. leçon. VI). **Or,** les habitus de l'intellect spéculatif ne font pas acquérir un bien, puisqu'on ne dit pas qu'un homme est bon pour le seul motif qu'il détient une science.
- Donc,** les habitus qui siègent dans l'intellect spéculatif ne sont pas des vertus.
- 65645 **3- DE PLUS,**
- 152 **l'intellect spéculatif est surtout perfectionné par l'habitus de science.**
- * Cf. I^o II^{ae}, qu. XLIX, art. 2. **Or,** la science n'est pas une vertu, comme on le voit au fait qu'elle se divise par opposition à la vertu. En effet,
- on recense* dans la première espèce de qualité l'habitus et la disposition ;**
- et** on distingue l'habitus entre la science et la vertu.
- Donc,** la vertu ne se trouve pas dans l'intellect spéculatif.
- 65646 **4- DE PLUS,**
- 153 **toute vertu s'ordonne à autre chose, à savoir à la félicité qui s'avère la fin de la vertu.**
- Or,** l'intellect spéculatif se s'ordonne à rien d'autre. En effet,
- les sciences spéculatives ne sont pas recherchées pour leur utilité ;**

- 65647 **Sed** propter seipsas, ut dicitur in I Metaph. *
- 65648 **Ergo** in intellectu speculativo non potest esse virtus.
- 65647 **V-** PRÆTEREA,
- 154 **actus** virtutis est meritorius.
- * Vers. 17. **Sed** intelligere non sufficit ad meritum; immo *Scienti bonum, et non facienti peccatum est illi*, ut dicit Jac. IV*.
- Ergo** in intellectu speculativo non est virtus.
- 65648 **SED** CONTRA
- 155 **fides** est in intellectu speculativo, cum sit ejus objectum veritas prima.
- Sed** fides est virtus.
- Ergo** intellectus speculativus potest esse subjectum virtutis.
- 65649 **II-** PRÆTEREA,
- 156 **verum** et bonum sunt æque nobilia. Nam
- se invicem circumeunt; nam
 - verum est quoddam bonum,
 - et** bonum est quoddam verum:
 - et** utrumque commune omni enti.
 - Si** igitur in voluntate, cujus objectum est bonum, potest esse virtus;
 - ergo** et in intellectu speculativo, cujus objectum est verum, poterit esse virtus.
- 65650 **RESPONDEO** DICENDUM QUOD
- 157 **virtus** in unaquaque re dicitur per respectum ad bonum; eo quod
- * Cf. arg. 2. **uniuscujusque** virtus est, ut Philosophus dicit*, quæ bonum facit habentem, et opus ejus bonum reddit;
- sicut** virtus equi quæ facit equum esse bonum, et bene ire, et bene ferre sessorem, quod est opus equi.

- mais** elles le sont pour elles-mêmes, comme nous l'apprend le Traité de métaphysique (I*).
- Donc**, il ne peut y avoir de vertu dans l'intellect spéculatif.
- 65647 **5-** DE PLUS,
- 154 **l'acte** vertueux est méritoire.
- * Vers. 17. **Or**, l'acte d'intellection ne suffit pas pour mériter ; au contraire, « *Celui qui sait ce qui est bien et qui ne le fait pas, commet un péché* », comme on le lit en Jac. IV*.
- Donc**, la vertu ne se trouve pas dans l'intellect spéculatif.
- 65648 **CEPENDANT**,
- 155 **la foi** appartient à l'intellect spéculatif, puisqu'elle a pour objet la vérité première.
- Or**, la foi est une vertu.
- Donc**, l'intellect spéculatif peut être le sujet de la vertu.
- 65649 **2-** DE PLUS,
- 156 **le vrai** et le bien sont aussi nobles l'un que l'autre. Car,
- ils renvoient l'un à l'autre, du fait que :
 - le vrai est un certain bien ;
 - et** le bien est une certaine vérité.
 - Et** chacun des deux est commun à tout être.
 - Or**, la vertu peut se trouver dans la volonté qui a pour objet le bien.
 - Donc**, la vertu pourra aussi siéger dans l'intellect spéculatif qui a pour objet le vrai.
- 65650 **NOUS RÉPONDONS** en disant que
- 157 **la vertu** est attribuée à une chose en référence au bien. Car,
- * Cf. obj. 2. **comme l'énonce le Philosophe***, la vertu est pour chaque chose ce qui lui fait acquérir le bien, et rend son œuvre bonne ;
- à la manière** dont la vertu du cheval est ce qui rend l'être du cheval bon, et le rend capable de bien galoper, et de bien transporter son cavalier, ce qui forme l'œuvre du cheval.
- Et donc**, un habitus a évidemment raison de vertu en ce qu'il est ordonné au bien.

Ex hoc quidem **igitur** aliquis habitus habebit rationem virtutis, quia ordinatur ad bonum.

Hoc **autem**

contingit dupliciter: uno modo formaliter, alio modo materialiter.

Formaliter quidem, quando aliquis habitus ordinatur ad bonum sub ratione boni;

materialiter **vero**, quando ordinatur ad id quod est bonum, non tamen sub ratione boni.

Bonum **autem** sub ratione boni est objectum solius appetitivæ partis; nam bonum est quod omnia appetunt.

158 Illi **igitur**

habitus qui vel sunt in parte appetitiva, vel a parte appetitiva dependent, ordinantur formaliter ad bonum;

unde potissime habent rationem virtutis.

Illi **vero** habitus qui nec sunt in appetitiva parte, nec ab eadem dependent,

possunt quidem ordinari materialiter in id quod est bonum,

non tamen formaliter sub ratione boni;

unde et possunt aliquo modo dici virtutes, non tamen ita proprie sicut primi habitus.

Sciendum est **autem**, quod intellectus tam speculativus quam practicus potest perfici dupliciter aliquo habitu.

Uno modo absolute et secundum se, prout præcedit voluntatem, quasi eam movens;

alio modo prout sequitur voluntatem, quasi ad imperium actum suum eliciens: quia, ut dictum est, istæ duæ potentiæ, scilicet intellectus et voluntas, se invicem circumeunt.

159 Illi **igitur**

habitus qui sunt in intellectu practico vel speculativo, primo modo,

possunt dici aliquo modo virtutes, licet non ita secundum perfectam rationem;

Or,

cela peut arriver de deux manières : sous un mode, cela arrive formellement, et sous un autre mode, cela arrive matériellement.

Cela arrive formellement quand un habitus s'ordonne au bien sous sa raison de bien.

Alors que cela arrive matériellement quand il s'ordonne à ce qui est bien, mais non sous sa raison de bien.

Et le bien sous la raison de bien n'est l'objet que de la seule partie appétitive de l'âme, puisque le bien est ce que tous désirent.

158 **Donc,**

les habitus qui sont ou dans la partie appétitive de l'âme, ou qui dépendent de cette partie appétitive

s'ordonnent formellement au bien.

Et donc, ils ont plus fortement raison de vertu.

Alors que les habitus qui ne se trouvent pas dans la partie appétitive de l'âme, ou n'en dépendent pas

peuvent certes s'ordonner matériellement à ce qui est bon ;

mais non formellement sous leur raison de bien.

Et donc, s'ils peuvent aussi d'une certaine manière être qualifiés de vertus, ce n'est pas de manière aussi propre que pour les premiers habitus.

Or, il faut savoir que tant l'intellect spéculatif que l'intellect pratique peuvent obtenir leur perfection d'un habitus de deux manières :

en premier, sous un mode absolu et essentiel, en tant qu'ils précèdent la volonté, en la mettant pour ainsi dire en mouvement ;

en second, en tant qu'ils suivent la volonté, obéissant pour ainsi dire au commandement de l'acte qu'elle a choisi. Car, comme expliqué, ces deux facultés que sont l'intelligence et la volonté renvoient mutuellement l'une à l'autre.

159 **Donc,**

sous le premier de ces modes, **les habitus qui ont leur siège dans l'intellect pratique ou spéculatif**

Et hoc modo intellectus, scientia et sapientia, sunt in intellectu speculativo, ars vero in intellectu practico.

Dicitur enim aliquis intelligens vel sciens

secundum quod ejus intellectus perfectus est ad cognoscendum verum; quod quidem est bonum intellectus.

Et licet istud verum possit esse volitum, prout homo vult intelligere verum; non tamen quantum ad hoc perficiuntur habitus prædicti.

Non enim ex hoc quod homo habet scientiam, efficitur volens considerare verum, **sed** solummodo potens;

unde et ipsa veri consideratio non est scientia inquantum est volita, sed secundum quod directe tendit in objectum.

Et similiter est

de arte respectu intellectus practici;

unde ars non perficit hominem ex hoc quod bene velit operari secundum artem, sed solummodo ad hoc quod sciat et possit.

Habitus vero qui sunt in intellectu speculativo vel practico secundum quod intellectus sequitur voluntatem, habent verius rationem virtutis; inquantum per eos homo efficitur non solum potens vel sciens recte agere, sed volens.

160

* Ad qu.

Quod quidem ostenditur in fide et prudentia, sed diversimode.

Fides enim perficit intellectum speculativum, secundum quod imperatur ei a voluntate; quod ex actu patet:

homo enim ad ea quæ sunt supra rationem humanam, non assentit per intellectum nisi quia vult; sicut Augustinus dicit*, quod credere non potest homo nisi volens.

peuvent recevoir d'une certaine manière le nom de vertu, mais non selon sa raison parfaite.

Et en ce sens, l'intelligence, la science et la sagesse sont dans l'intellect spéculatif, alors que l'art se trouve dans l'intellect pratique. En effet,

on dit d'un homme qu'il est intelligent ou savant

en tant qu'il dispose d'une intelligence parfaite pour connaître la vérité, ce qui forme à l'évidence le bien de l'intelligence.

Et bien que la volonté puisse se porter vers le vrai en tant que l'homme veut connaître la vérité, pour autant ce n'est pas cela qui confère à de tels habitus leur perfection. Car,

la science dont bénéficie un homme ne lui procure pas la volonté effective d'inspecter la vérité.

Mais elle ne lui en donne que la puissance.

Donc, la découverte même de la vérité n'est pas l'effet de la science en tant qu'elle est voulue, mais en tant seulement qu'elle poursuit directement cet objet.

Et il en va de même

de l'art par rapport à l'intellect pratique.

Donc, si l'art est une perfection pour l'homme, ce n'est pas parce que celui-ci a la volonté de bien opérer avec art, mais seulement parce qu'il sait comment il faut faire et en est capable.

Alors que les habitus qui siègent dans l'intellect spéculatif ou pratique en tant que l'intelligence suit la volonté, ont vraiment raison de vertu, dans la mesure où ils rendent l'homme effectivement capable non seulement de savoir agir droitement, mais même de le vouloir.

160

* A rech.

Or, c'est ce second mode qu'on observe manifestement dans la foi et dans la prudence, bien que de manière diverse. Car,

la foi perfectionne l'intellect spéculatif, en tant qu'elle lui est commandée par la volonté, comme on le voit clairement dans son acte. En effet,

l'homme n'adhère par son intelligence aux réalités qui dépassent sa raison humaine que s'il le veut, comme le souligne saint Augustin qui écrit* qu'il est impossible à l'homme de croire sans le vouloir.

Ita **et similiter** erit fides in intellectu speculativo, secundum quod subjacet imperio voluntatis; sicut temperantia est in concupiscibili secundum quod subjacet imperio rationis.

Unde voluntas imperat intellectui, credendo, non solum quantum ad actum exequendum, sed quantum ad determinationem objecti: quia

ex imperio voluntatis in determinatum creditum intellectus assentit;

sicut et in determinatum medium a ratione, concupiscibilis, per temperantiam tendit.

Prudentia **vero** est in intellectu sive ratione practica, ut dictum est:

non quidem ita quod ex voluntate determinetur objectum prudentiæ, sed solum finis;

objectum **autem** ipsa perquirat: præsupposito enim a voluntate fine boni, prudentia perquirat vias per quas hoc bonum et perficiatur et conservetur.

161 **Sic igitur** patet quod

habitus in intellectu existentes diversimode se habent ad voluntatem. Nam

quidam in nullo a voluntate dependent, nisi quantum ad eorum usum; et hoc quidem per accidens, cum hujusmodi usus habituum aliter a voluntate dependeat, et aliter ab habitibus prædictis, sicut sunt scientia et sapientia et ars.

Non enim per hos habitus homo ad hoc perficitur, ut homo eis bene velit uti;

sed solum ut ad hoc sit potens.

Aliquis **vero** habitus intellectus dependet a voluntate sicut a qua accipit principium suum: nam finis in operativis principium est; et sic se habet prudentia.

Aliquis **vero** habitus etiam determinationem objecti a voluntate accipit, sicut est in fide.

Et

licet omnes quoquo modo possint dici virtutes;

tamen perfectius et magis proprie hi duo ultimi habent rationem virtutis; licet ex hoc non

Et de même la foi sera dans l'intellect spéculatif en tant qu'il se soumet au commandement de la volonté, à la manière dont la tempérance se trouve dans le concupiscible lorsqu'il se soumet au commandement de la raison.

Donc, la volonté commande non seulement à l'intelligence de croire quant à l'exécution de son acte, mais même quant à la détermination de son objet. Car,

c'est par le commandement de la volonté que l'intelligence adhère à l'objet auquel elle la détermine à croire ;

à la manière aussi dont le concupiscible tend par la vertu de tempérance au moyen-terme que sa raison a déterminé.

Quant à la prudence, elle siège dans l'intellect ou la raison pratiques, comme expliqué :

la volonté ne détermine pas ici l'objet de la prudence, mais seulement sa fin ;

alors qu'il lui revient de s'enquérir de son propre objet. En effet, c'est en présupposant sa fin dans le bien qu'elle reçoit de la volonté, que la prudence poursuit les voies par lesquelles elle peut conquérir et conserver ce bien.

161 **Donc**, il en résulte que :

les habitus qui siègent dans l'intelligence se rapportent à la volonté de différentes manières. Car, certains ne dépendent en rien de la volonté, si ce n'est quant à leur usage ; ce qui leur est accidentel, puisque user d'un habitus ne dépend pas de la même manière de la volonté et de ces habitus, comme le sont la science, la sagesse et l'art. En effet,

l'homme ne reçoit pas comme perfection de ces habitus de vouloir bien en user ;

mais seulement d'être rendu capable d'en user.

Alors que d'autres habitus de l'intelligence dépendent de la volonté comme de leur principe, puisque la fin a raison de principe dans les opérations, et c'est ainsi que se tient la prudence.

Enfin, d'autres habitus reçoivent de la volonté jusqu'à la détermination même de leur objet, comme c'est le cas pour la foi.

Et

il demeure vrai que tous ces habitus peuvent être qualifiés de vertus d'une certaine manière.

Mais ce sont les deux derniers nommés qui présentent plus parfaitement et plus propre-

sequatur quod sint nobiliores habitus aut perfectiores.

- 65651 **AD PRIMUM** ergo dicendum quod
162
 { habitus intellectus speculativi
 { ordinatur ad actum proprium, quem perfectum reddit, qui est veri consideratio:
 { **non autem** ordinatur sicut in finem in aliquem exteriorum actum, sed finem habet in suo actu proprio.
 { Intellectus **autem** practicus ordinatur sicut in finem in alium exteriorum actum: non enim consideratio de agendis vel faciendis pertinet ad intellectum practicum nisi propter agere vel facere.
 { **Et sic**
 { habitus intellectus speculativi reddit actum suum nobiliori modo bonum quam habitus intellectus practici: quia
 { **ille** ut finem,
 { **hic** ut ad finem;
 { **licet** habitus intellectus practici, ex eo quod ordinatur ad bonum sub ratione boni, prout præsупponitur voluntati, magis proprie habeat rationem virtutis.
- 65652 **AD SECUNDUM** dicendum quod
163
 { homo non dicitur bonus simpliciter
 { ex eo quod est in parte bonus,
 { **sed** ex eo quod secundum totum est bonus: quod quidem contingit per bonitatem voluntatis. Nam voluntas imperat actibus omnium potentialium humanarum.
 { **Quod** provenit ex hoc quod quilibet actus est bonum suæ potentialitatis;
 { **unde** solus ille dicitur esse bonus homo simpliciter qui habet bonam voluntatem.
 { Ille **autem** qui habet bonitatem secundum aliquam potentiam, non præsупposita bona voluntate, dicitur bonus secundum quod habet bonum visum et auditum, aut est bene videns et audiens.
 { **Et sic** patet quod

ment la raison de vertu, bien qu'il ne s'ensuive pas pour autant qu'ils forment des habitus plus nobles ou plus parfaits.

- 65651 **A LA PREMIÈRE OBJECTION**, il convient ainsi d'expliquer que :
162
 { les habitus de l'intellect spéculatif
 { s'ordonnent à leur acte propre qui les rend parfaits, celui d'examiner la vérité.
 { **Mais** ils ne s'ordonnent pas comme à leur fin à un acte extérieur, puisque leur fin se trouve dans leur propre acte.
 { **Alors que** l'intellect pratique s'ordonne comme à sa fin à un autre acte qui lui est extérieur. En effet, si l'intellect pratique examine l'action ou l'œuvre à faire, ce n'est qu'en vue d'agir ou de la produire.
 { **Et donc**,
 { l'habitus de l'intellect spéculatif rend son acte bon sous un mode plus noble que ne le fait l'habitus de l'intellect pratique, puisque :
 { le premier a raison de fin ;
 { **et** le second n'a raison que de moyen vers une fin.
 { **Mais** l'habitus de l'intellect pratique, par le fait même qu'il ordonne au bien sous la raison de bien en tant qu'il présuppose la volonté, a raison plus proprement de vertu.
- 65652 **A LA DEUXIÈME OBJECTION**, observons que :
163
 { si on dit d'un homme qu'il est bon dans un sens absolu,
 { ce n'est pas en tant qu'il serait partiellement bon ;
 { **mais** en tant qu'il est entièrement bon, ce qui n'arrive que lorsque sa volonté est bonne. Car, c'est la volonté qui commande les actes de toutes les puissances humaines.
 { **Or**, il en est ainsi du fait que chaque acte forme le bien de la puissance qui s'y ordonne.
 { **Donc**, seul l'homme dont la volonté est bonne, est qualifié d'absolument bon.
 { **Alors que** celui dont la bonté ne regarde que telle ou telle puissance sans présupposer la bonté de sa volonté, n'est qualifié de bon que de manière relative, en tant qu'il a une bonne vue ou une bonne audition, c'est-à-dire qu'il voit bien ou qu'il entend bien.
 { **Et donc**, il en ressort que :

ex eo quod homo habet scientiam, non dicitur bonus simpliciter, sed bonus secundum intellectum, vel bene intelligens;

et similiter est de arte, et de aliis hujusmodi habitibus.

65653 **Ad TERTIUM** dicendum quod

scientia dividitur contra moralem virtutem, et tamen ipsa est virtus intellectualis;

164 **vel etiam** dividitur contra virtutem propriissime dictam: sic enim ipsa non est virtus, ut supra* dictum est.
* In corpore.

65654 **Ad QUARTUM** dicendum quod

165 intellectus speculativus

non ordinatur ad aliquid extra se;

ordinatur **autem** ad proprium actum sicut ad finem.

Felicitas **autem** ultima, scilicet contemplativa, in ejus actu consistit.

Unde

actus speculativi intellectus sunt propinquiores felicitati ultimæ per modum similitudinis, quam habitus practici intellectus;

licet habitus intellectus practici fortasse sint propinquiores per modum præparationis, vel per modum meriti.

65655 **Ad QUINTUM** dicendum quod

166 per actum scientiæ, aut alicujus talis habitus, potest homo mereri, secundum quod imperatur a voluntate, sine qua nullum est meritum.
* In corpore.

Tamen scientia non ad hoc perficit intellectum ut dictum est*.

Non enim ex eo quod homo habet scientiam, efficitur bene volens considerare,

sed solummodo bene potens;

et ideo mala voluntas non opponitur scientiæ vel arti, sicut prudentiæ, vel fidei, aut temperantiæ.

Et inde est quod

l'homme doué de science n'est pas dit simplement bon, mais n'est bon que relativement à son intelligence, c'est-à-dire au fait qu'il connaît bien.

Et il en est de même de l'art et des autres habitus de ce genre.

65653 **A LA TROISIÈME OBJECTION**, on doit noter que :

164 la science se divise par opposition à la vertu morale, bien qu'elle forme elle-même une vertu intellectuelle.
* Dans le corpus

Mais on peut aussi la diviser par opposition à la vertu proprement dite, puisqu'au sens propre elle n'est pas une vertu, comme on l'a expliqué ci-dessus*.

65654 **A LA QUATRIÈME OBJECTION**, il faut dire que :

165 l'intellect spéculatif

ne s'ordonne pas à une chose qui lui est extérieure ;

mais ne s'ordonne qu'à son acte propre comme à sa fin.

Or, c'est en cet acte même que consiste l'ultime félicité qui sera toute contemplative.

Donc,

les actes de l'intellect spéculatif s'avèrent plus proches de la félicité ultime par mode de similitude que les habitus de l'intellect pratique.

Mais les habitus de l'intellect pratique en sont certainement plus proches par mode de préparation ou par mode de mérite.

65655 **A LA CINQUIÈME OBJECTION**, répondons que :

166 faire acte de science ou de quelque autre habitus de ce genre n'est méritoire pour l'homme qu'en tant qu'il est commandé par sa volonté, sans laquelle aucun acte ne saurait être méritoire.
* Dans le corpus

Mais en cela la science n'apporte aucune perfection à l'intelligence, comme expliqué*. En effet, ce n'est pas le fait de posséder la science qui dispose un homme à bien vouloir la scruter ;

mais elle se limite à lui en donner une bonne puissance.

Donc, la mauvaise volonté ne s'oppose ni à la science, ni à l'art, à la manière dont elle s'oppose à la prudence, à la foi et à la tempérance.

Et donc,

** Cap. V
(s. Th.
lect. IV).



Philosophus dicit**, quod ille qui peccat voluntarius in agibilibus, est minus prudens;
licet e contrario sit in scientia et arte. Nam grammaticus qui involuntarie soloecizat, apparet
esse minus sciens grammaticam.

** Chap.
V (s. Th.
lec. IV)



le Philosophe note** qu'on est d'autant moins prudent, qu'on pèche plus volontairement
dans les actions qu'on pose.

Alors que pour les sciences et les arts, c'est le contraire. Car un grammairien apparaît d'autant
moins savant en grammaire, qu'il commet involontairement des solécismes.

LECTIO TERTIA. DE IPSIS INTELLECTUALIBUS VIRTUTIBUS.

Aristotelis Ethicorum (circa annum 328 a. C.)

1500 * Ἀρξάμενοι οὖν ἄνωθεν περὶ αὐτῶν πάλιν λέγωμεν.
* Cap. III. ἔστω δὴ οἷς ἀληθεύει ἡ ψυχὴ τῷ καταφάναι ἢ ἀποφάναι, πέντε τὸν ἀριθμόν· ταῦτα δ' ἐστὶ τέχνη ἐπιστήμη φρόνησις σοφία νοῦς· ὑπολήψει γὰρ καὶ δόξῃ ἐνδέχεται διαψεύδεσθαι.

2 Ἐπιστήμη μὲν οὖν τί ἐστίν, ἐντεῦθεν φανερόν, εἰ δεῖ ἀκριβολογεῖσθαι καὶ μὴ ἀκολουθεῖν ταῖς ὁμοιότησιν. Πάντες γὰρ ὑπολαμβάνομεν, ὃ ἐπιστάμεθα, μὴδ' ἐνδέχεσθαι ἄλλως ἔχειν· τὰ δ' ἐνδεχόμενα ἄλλως, ὅταν ἔξω τοῦ θεωρεῖν γένηται, λανθάνει εἰ ἔστιν ἢ μὴ. Ἐξ ἀνάγκης ἄρα ἐστὶ τὸ ἐπιστητόν. αἰδίων ἄρα· τὰ γὰρ ἐξ ἀνάγκης ὄντα ἀπλῶς πάντα αἰδία, τὰ δ' αἰδία ἀγέννητα καὶ ἀφθαρτα.

3 Ἐτι διδακτὴ ἅπανα ἐπιστήμη δοκεῖ εἶναι, καὶ τὸ ἐπιστητόν μαθητόν. Ἐκ προγινωσκομένων δὲ πᾶσα διδασκαλία, ὥσπερ καὶ ἐν τοῖς ἀναλυτικοῖς λέγομεν· ἡ μὲν γὰρ δι' ἐπαγωγῆς, ἡ δὲ συλλογισμῶ. Ἡ μὲν δὴ ἐπαγωγὴ ἀρχὴ ἐστὶ καὶ τοῦ καθόλου, ὃ δὲ συλλογισμὸς ἐκ τῶν καθόλου. εἰσὶν ἄρα ἀρχαὶ ἐξ ὧν ὁ συλλογισμὸς, ὧν οὐκ ἔστι συλλογισμὸς· ἐπαγωγὴ ἄρα. **4** Ἡ μὲν ἄρα ἐπιστήμη ἐστὶν ἕξις ἀποδεικτική, καὶ ὅσα ἄλλα προσδιοριζόμεθα ἐν τοῖς ἀναλυτικοῖς· ὅταν γὰρ πῶς πιστεύῃ καὶ γνώριμοι αὐτῷ ὧσιν αἱ ἀρχαί, ἐπίσταται· εἰ γὰρ μὴ μᾶλλον τοῦ συμπεράσματος, κατὰ συμβεβηκὸς ἔξει τὴν ἐπιστήμην. Περὶ μὲν οὖν ἐπιστήμης διωρίσθω τὸν τρόπον τοῦτον.

1501 * [1140a] Τοῦ δ' ἐνδεχομένου ἄλλως ἔχειν ἔστι τι καὶ
* Cap. IV. ποιητόν καὶ πρακτόν· ἕτερον δ' ἐστὶ ποίησις καὶ πρᾶξις. **2** Πιστεύομεν δὲ περὶ αὐτῶν καὶ τοῖς

* Incipientes igitur superius rursum de ipsis dicamus. Sunt utique quibus verum dicit anima affirmando vel negando, quinque secundum numerum. Hæc autem sunt ars, scientia, prudentia, sapientia, intellectus. Suspicionem enim et opinionem contingit falsum dicere.

2 Scientia quidem igitur quid est, hinc manifestum, si oportet certificare et non sequi similitudines. Omnes enim suspicamur quod scimus, non contingere aliter habere. Contingentia autem aliter, cum extra speculati fiant, latent si sunt vel non. Ex necessitate ergo est scibile. Æternum ergo: ex necessitate enim entia simpliciter, omnia æterna; æterna autem ingenita et incorruptibilia.

3 Adhuc docibilis omnis scientia videtur esse, et scibile discibile. Ex præcognitis autem omnis doctrina, quemadmodum in Analyticis diximus: hæc quidem enim per inductionem, hæc autem syllogismo. Inductio quidem utique principii est et universalis; syllogismus autem ex universalibus. Sunt ergo principia ex quibus syllogismus, quorum non est syllogismus: inductio ergo. **4** Scientia quidem ergo est habitus demonstrativus, et quæcumque alia determinavimus in Analyticis. Cum enim aliquammodo credita et cognita ipsi sint principia, scit. Si enim non magis conclusione, secundum accidens habebit scientiam. De scientia quidem igitur determinatum sit per hunc modum.

* [1140a] Contingentis autem aliter habere est aliquid et factibile et agibile: alterum autem est factio et actio. **2** Credimus autem de ipsis, et exterioribus rationibus.

Leçon 3

Des vertus intellectuelles elles-mêmes

Traité d'Aristote d'Ethique (vers 328 av. JC)

1500 * Ainsi, reprenons pour commencer ce qu'on a dit
* Chap. III. plus haut : les habitus par lesquels l'âme exprime la vérité soit en affirmant, soit en niant quelque chose, sont au nombre de cinq. Il s'agit de l'art, de la science, de la prudence, de la sagesse et de l'intelligence. Car il arrive que la suspicion et l'opinion expriment l'erreur.

2 Donc, on découvrira avec évidence ce qu'est la science si on se réfère bien sûr à sa notion de certitude, en laissant de côté toute analogie. En effet, tous conçoivent que ce que nous savons ne peut pas se tenir autrement. Or, les choses contingentes peuvent se tenir autrement, puisqu'en dehors de toute spéculation elles nous voilent si elles existent ou non. Donc, tout objet est connaissable en raison de sa nécessité. Et donc, il est éternel, puisque tout ce qui est absolument nécessaire est éternel. Et ce qui est éternel ne peut ni être engendré, ni se corrompre.

3 De plus, il semble que toute science puisse être enseignée ; et que tout ce qui peut être su, peut être appris. Mais toute doctrine se déduit de prémisses préconnues, comme on l'a vu dans les Analytiques. En ef-

fet, l'une s'obtient bien sûr par induction, et l'autre par voie de syllogisme. L'induction se rapporte certes à un principe et à une idée universelle ; alors que le syllogisme s'appuie sur ces principes universels. Donc, il existe des principes qui sont à l'origine du syllogisme, et que ne démontre pas le syllogisme, mais qui viennent ainsi de l'induction. **4** Donc, il est clair que la science est un habitus démonstratif, et qu'elle doit présenter toutes les autres conditions que nous avons arrêtées dans les Analytiques. Car quand on adhère et qu'on connaît certaines choses, et qu'on a la science des principes qui sont à sa base, alors on a la science de cette chose. En effet, si on ne les connaissait pas davantage que leur conclusion, on n'en aurait qu'une science accidentelle. Donc, c'est de cette manière qu'on doit définir la science.

* [1140a] Mais concernant le contingent qui peut se tenir autrement qu'il n'est, soit il s'agit d'une chose à produire, soit d'une action à poser : et la fabrication diffère ainsi de l'action. **2** Ce que nous admettons de soi, ou par des raisons extérieures. C'est pourquoi l'habitus

1501
* Chap.
IV

ἐξωτερικοῖς λόγοις)· ὥστε καὶ ἡ μετὰ λόγου ἔξις πρακτικὴ ἕτερόν ἐστι τῆς μετὰ λόγου ποιητικῆς ἔξεως. Διὸ οὐδὲ περιέχεται ὑπ' ἀλλήλων· οὔτε γὰρ ἡ πρᾶξις ποίησις οὔτε ἡ ποίησις πρᾶξις ἐστίν.

3 Ἐπεὶ δ' ἡ οἰκοδομικὴ τέχνη τίς ἐστὶ καὶ ὅπερ ἔξις τις μετὰ λόγου ποιητικῆς, καὶ οὐδεμία οὔτε τέχνη ἐστὶν ἥτις οὐ μετὰ λόγου ποιητικῆς ἔξις ἐστίν, οὔτε τοιαύτη ἡ οὐ τέχνη, ταὐτὸν ἂν εἴη τέχνη καὶ ἔξις μετὰ λόγου ἀληθοῦς ποιητικῆς.

4 Ἔστι δὲ τέχνη πᾶσα περὶ γένεσιν καὶ τὸ τεχνάζειν καὶ θεωρεῖν ὅπως ἂν γένηται τι τῶν ἐνδεχομένων καὶ εἶναι καὶ μὴ εἶναι, καὶ ὧν ἡ ἀρχὴ ἐν τῷ ποιοῦντι ἀλλὰ μὴ ἐν τῷ ποιουμένῳ.

οὔτε γὰρ τῶν ἐξ ἀνάγκης ὄντων ἢ γινομένων ἡ τέχνη ἐστίν,

οὔτε τῶν κατὰ φύσιν· ἐν αὐτοῖς γὰρ ἔχουσι ταῦτα τὴν ἀρχήν.

5 Ἐπεὶ δὲ ποίησις καὶ πρᾶξις ἕτερον, ἀνάγκη τὴν τέχνην ποιήσεως ἀλλ' οὐ πράξεως εἶναι.

Καὶ τρόπον τινὰ περὶ τὰ αὐτά ἐστὶν ἡ τύχη καὶ ἡ τέχνη, καθάπερ καὶ Ἀγάθων φησὶ· Τέχνη τύχην ἔστερξε καὶ τύχη τέχνην.

6 Ἡ μὲν οὖν τέχνη, ὥσπερ εἴρηται, ἔξις τις μετὰ λόγου ἀληθοῦς ποιητικῆς ἐστίν, ἡ δ' ἀτεχνία τοῦναντίον μετὰ λόγου ψευδοῦς ποιητικῆς ἔξις, περὶ τὸ ἐνδεχόμενον ἄλλως ἔχειν.

Quare et cum ratione habitus activus alterum est ab eo qui cum ratione factivo habitu. Et neque continentur subinvicem actio et factio; neque enim actio factio, neque factio actio est.

3 Quia autem ædificativa ars quædam est, et etiam habitus quidam cum ratione factivus, et nulla neque ars est quæ non cum ratione factivus habitus est, neque talis quæ non ars: idem utique erit, et ars, et habitus cum ratione vera factivus.

4 Est autem ars omnis circa generationem et artificia-re et speculari qualiter utique fiat aliquid contingentium et esse et non esse et quorum principium in faciente, sed non in facto.

Neque enim de his quæ ex necessitate sunt vel fiunt ars est.

Neque de his quæ secundum naturam. In se ipsis enim habent hæc principium.

5 Quia autem factio et actio alterum, necessarium artem factionis, sed non actionis esse.

Et secundum modum quendam circa eadem est fortuna et ars, quemadmodum et Agathon ait: Ars fortunam dilexit, et fortuna artem.

6 Ars quidem igitur, ut dictum est, habitus quidam cum ratione vera factivus est. Atechnia autem e contrario cum ratione falsa factivus habitus circa contingens aliter habere.

Commentaria Sancti Thomæ Aquinatis (circa annum 1269)

1502 SYNOPSIS. — 1. Argumentum et divisio textus. — 2. Sunt quinque virtutes intellectuales, scilicet *ars*, *scientia*, *prudentia*, *sapientia* et *intellectus*; ex quibus excludendum est *suspicio* et *opinio*. — 3. Argumentum et divisio textus. — 4. Ex certitudine scientiæ, patet quod objectum ejus materiale est ex necessitate. — 5. Potest tamen considerare aliquod objectum singulare, sed semper sub ratione ejus necessaria. — 6. Scientiam habet causam suam in docendo et discendo, et in fine in aliquibus præcognitis. — 7. Quia tamen possumus cognoscere per inductionem et syllogismum, duplex etiam est

scientia: una de principiis, et alia de conclusionibus. — 8. Est ergo scientia habitus ex demonstratione per se causatus, observatis omnibus aliis regulis de scientia demonstrativa. — 9. Post scientiam, determinandum est de duobus habitibus qui perficiunt intellectum circa contingentia, scilicet *arte* circa factionem et *prudentia* circa actionem. — 10. Hæc distinctio inter *actionem* et *factionem* sumitur ab operatione secundum quod manet in ipso agente vel transit in exteriorem materiam. — 11. Et ex hoc quod contingentium cognitio non habet perfectam certitudinem, non est objectum scien-

d'agir avec la raison diffère de l'habitus de produire avec la raison. En outre, l'action et la production ne sont pas contenues l'une sous l'autre, puisque l'action n'est pas une production, ni la production une action.

3 Ensuite, puisque la construction forme un certain art, et qu'il s'agit d'un habitus qui produit quelque chose avec la raison ; et puisque qu'il n'est aucun art qui ne constitue pas un habitus de production avec la raison, et qu'il n'est rien de tel qui ne soit un art ; donc, l'art doit s'identifier avec l'habitus de produire une œuvre avec la raison.

4 Du reste, tout art porte sur une génération, sur une technique et sur une spéculation de la manière avec laquelle on doit toujours produire une œuvre contingente qui peut être ou ne pas être, et qui a son principe dans le sujet qui la produit, et non dans l'œuvre produite.

En effet, l'art n'a pas pour objet les êtres qui sont ou adviennent nécessairement.

Et il ne porte pas non plus sur les êtres naturels, puisque ceux-ci ont leur principe en eux-mêmes.

5 Puisqu'enfin la production diffère de l'action, il est nécessaire que l'art concerne la production, mais non l'action.

Alors que d'une certaine manière, l'art et la fortune portent sur le même objet, comme l'a bien noté Agathon, en disant que : L'art apprécie la fortune, et la fortune apprécie l'art.

6 Donc, l'art est l'habitus qui produit quelque chose avec la vraie raison, comme on vient de le voir. Alors que l'atechnie au contraire est l'habitus qui produit quelque chose avec une raison fautive en une matière contingente, pouvant se tenir autrement.

Commentaires de saint Thomas d'Aquin (vers 1269)

1502 PLAN. — 1. Organisation et division du texte. — 2. On compte cinq vertus intellectuelles que sont l'*art*, la *science*, la *prudence*, la *sagesse* et l'*intelligence* ; dont on doit exclure la *suspicion* et l'*opinion*. — 3. Organisation et division du texte. — 4. En raison de la certitude de la science, il en ressort qu'elle ne peut avoir pour objet matériel que le nécessaire. — 5. Elle peut toutefois considérer un objet singulier, mais toujours sous sa raison nécessaire. — 6. La science a pour cause son enseignement et son apprentissage, et finalement dans certaines prémisses préconnues. — 7. Mais puisque nous pouvons connaître par voie d'induction et de syllogisme, il existe aus-

si deux espèces de science : l'une qui porte sur les principes, et l'autre sur les conclusions. — 8. Ainsi, la science est un habitus causé par voie de démonstration, à condition d'observer toutes les autres règles concernant la science démonstrative. — 9. Après la science, on doit s'occuper des deux habitus qui perfectionnent l'intelligence en une matière contingente, à savoir l'*art* concernant la production, et la *prudence* concernant l'action. — 10. Cette distinction entre l'*action* et la *fabrication* se prend de l'opération, selon qu'elle demeure dans l'agent lui-même, ou qu'elle passe en une matière extérieure. — 11. Et du fait que la connaissance des contingents

tiarum speculativum, nisi secundum rationes universales; solæ autem scientiæ practicæ sunt circa contingentia, inquantum contingentia sunt. – 12. Textus subdivisio. – Manifestat primo quod ars est habitus factivus operis cum ratione. – 13. Deinde determinat materiam artis, scilicet: a) ipsam actionem artificis quæ per artem dirigitur. – 14. b) Et opus quod est per artem factum. – 15. Quod manifestat ostendens differentiam inter artem et tres species scientiarum, scilicet: a) scientias divinas et mathematicas. – 16. b) Et scientiam naturalem. – 17. c) Et prudentiam. – 18. Ostendit vero quod ars conveniat etiam cum fortuna. – 19. Sic opponitur ars ad *atechniam*, quæ producit cum falsa ratione.

TABULA SYNOPTICA.

1. De determinatione singularum virtutum intellectualium.

De principalibus virtutibus intellectualibus.

2. Enumeratio earum virtutum.

3. Determinatio de singulis earum.

De definitione singularum.

De virtutibus intellectualibus circa conclusiones.

De scientia quæ perficit intellectum circa necessaria.

Ex parte materiæ.

Necessaria.

5. Singularia sub ratione universali.

6. Ex parte causæ.

Ex præcognitis et docibilibus fit scientia.

7. Sed non ex omnibus præcognitis et docibilibus.

8. Conclusio de hac definitione.

9. De virtutibus intellectualibus circa contingentia.

Duos sunt habitus de contingentia.

Ratio hujus distinctionis.

11. De modis in cognoscendis contingentibus.

12. De arte.

De ipsa arte secundum se.

De definitione artis.

13. De ejus materia.

De ipsa artis materia.

De ipsa actione artificis quæ per artem dirigitur.

14. De opere quod est per artem factum.

15. Habitus a quibus differat per suam materiam.

Ad scientias divinas et mathematicas.

16. Ad scientiam naturalem.

17. Ad prudentiam.

18. Habitus cum quo conveniat in materia.

19. De arte per comparisonem ad oppositum ejus.

Lect. IV. De prudentia.

Lect. V. De virtutibus intellectualibus circa prima principia.

Lect. VI. De principali inter eas virtutes.

Lect. VIII. De quibusdam virtutibus adjunctis prudentiæ.

73846

1503

* Lect.

VIII.

** Num.

2.

Postquam Philosophus investigavit rationem secundum quam accipiendæ sunt intellectuales virtutes, hic jam incipit de ipsis intellectualibus virtutibus determinare. Et

primo determinat de virtutibus intellectualibus principalibus;

secundo de virtutibus quibusdam adjunctis uni earum, scilicet prudentiæ, ibi, *Oportet autem assumere** etc.

Circa primum duo facit:

primo enumerat intellectuales virtutes;

secundo determinat de singulis earum, ibi, *Scientia quidem igitur quid est*** etc.

1504 Dicit ergo primo, quod ex quo posita est ratio accipiendi virtutes intellectuales, debemus rursus inci-

n'offre pas une certitude parfaite, elle n'est objet des sciences spéculatives, que sous ses raisons universelles; alors que les sciences pratiques portent sur les contingents en tant que tels. – 12. Subdivision du texte. – En premier, il manifeste que l'art est l'habitus qui produit une œuvre avec raison. – 13. Ensuite, il détermine quelle est la matière de l'art, à savoir : a) l'action même de l'artisan qui est dirigée par son art. – 14. b) Puis l'œuvre produite par cet art. – 15. Ce qu'il manifeste en montrant la différence de l'art d'avec trois espèces de sciences, à savoir : a) avec les sciences divines et mathématiques. – 16. b) Puis avec la science naturelle. – 17. c) Enfin, avec la prudence. – 18. Mais il montre aussi que l'art convient par sa matière avec la fortune. – 19. Ainsi, l'art s'oppose à l'*atechnie*, qui produit quelque chose avec une raison erronée.

TABLE SYNOPTIQUE

1. Définition de chaque vertu intellectuelle

Des principales vertus intellectuelles

2. Énumération de ces vertus

3. Examen de chacune d'elles

Définition de chacune

Des vertus intellectuelles portant sur les conclusions

De la science qui parfait l'intelligence en une matière nécessaire

Sa matière

Les choses nécessaires

5. Les choses singulières sous leur raison universelle

6. Sa cause

La science vient de vérités préconnues et enseignées

7. Mais non de toutes vérités préconnues et enseignées

8. Conclusion sur cette définition

9. Des vertus intellectuelles portant sur une matière contingente

Il existe deux habitus en matière contingente

Raison de cette distinction

11. Modes de connaissance des contingents

12. De l'art

De l'art considéré dans l'absolu

Définition de l'art

13. De sa matière

De la matière même de l'art

De l'action de l'artisan qui est dirigée par son art

14. De l'œuvre produite par cet art

15. Habitus dont il diffère par cette matière

Avec les sciences divines et mathématiques

16. Avec la science naturelle

17. Avec la prudence

18. Habitus avec lequel il convient par cette matière

19. De l'art considéré en rapport à son terme opposé

Leç. 4. De la prudence

Leç. 5. Des vertus intellectuelles portant sur les premiers principes

Leç. 6. De la principale de ces vertus

Leç. 8. De certaines vertus annexes à la prudence

72747

1503

* Leç. VIII

** Num.

2

Après avoir rechercher la raison sur laquelle se fonde les vertus intellectuelles, il entreprend dès maintenant l'étude de ces vertus intellectuelles. Et,

en premier, il s'occupe des principales vertus intellectuelles ;

en second, il traite de certaines vertus qui s'adjoignent à l'une d'elles qu'est la prudence, en disant « En outre, il faut retenir* etc ».

Concernant le premier point, il fait deux considérations :

en premier, il énumère les vertus intellectuelles ;

en second, il définit chacune d'elles, à cet endroit « Donc, on découvrira avec évidence** etc ».

1504 Ainsi, il commence par observer qu'ayant maintenant arrêté la raison sur laquelle se fonde les ver-

* Lect. I, n. 7.
73847
1505
* Lect. II, n. 2.

pere ab eo quod superius determinatum est*, ut sic tractemus de ipsis intellectualibus virtutibus.

2- Dictum est enim prius*, quod virtutes intellectuales sunt habitus, quibus anima dicit verum.

Sunt **autem** quinque numero quibus anima semper dicit verum vel affirmando vel negando: scilicet ars, scientia, prudentia, sapientia et intellectus.

Unde

patet quod ista quinque sunt virtutes intellectuales.

Ab horum **autem** numero excludit

suspicionem, quæ per aliquas conjecturas habetur de aliquibus particularibus factis;

et opinionem quæ per probabiles rationes habetur de aliquibus universalibus.

Quamvis enim per ista duo quandoque verum dicatur, tamen contingit quod eis quandoque dicitur falsum, quod est malum intellectus, sicut verum est bonum ipsius;

est **autem** contra rationem virtutis ut sit principium mali actus.

Et sic patet quod suspicio et opinio non possunt dici intellectuales virtutes.

73848
1506
* Lect. VI.
** Lect. V.

3- Deinde cum dicit: *Scientia quidem igitur* etc., determinat de virtutibus intellectualibus enumeratis. Et

primo determinat de singulis earum;

secundo ostendit quæ sit principalior inter eas, ibi, *Et quemadmodum caput habens** etc.

Circa primum duo facit:

primo determinat de virtutibus intellectualibus perficientibus intellectum circa ea quæ sunt ex principiis;

secundo determinat de habitibus intellectualibus perficientibus intellectum circa prima principia, ibi, *Quia scientia de universalibus*** etc.

Circa primum duo facit:

primo determinat de scientia quæ perficit intellectum circa necessaria;

* Leç. I, n. 7

tus intellectuelles, nous devons reprendre les conclusions obtenues plus haut* pour étudier ici ces mêmes vertus intellectuelles.

72748
1505
* Leç. II, n. 2

2- En effet, nous avons vu auparavant* que les vertus intellectuelles sont les habitus par lesquels l'âme exprime la vérité.

Or, on recense cinq habitus par lesquels l'âme exprime toujours la vérité que ce soit en affirmant ou en niant une chose : ce sont l'art, la science, la prudence, la sagesse et l'intelligence.

Donc,

il en ressort qu'il s'agit là des cinq vertus intellectuelles.

Et il exclut de leur nombre :

la suspicion, qu'on émet sur la base de certaines conjectures à propos de faits particuliers ;

et l'opinion, qu'on prononce en s'appuyant sur des raisons probables à l'égard de certaines conclusions universelles. Car,

s'il arrive que par le moyen de ces deux habitus on exprime la vérité, il peut arriver aussi parfois qu'on exprime une erreur, ce qui forme le mal de l'intelligence tout comme la vérité en forme le bien.

Or, il est contraire à la raison de vertu d'être au principe d'un acte mauvais.

Et donc, on voit que la suspicion et l'opinion ne peuvent être qualifiées de vertus intellectuelles.

72749
1506
* Leç. VI
** Leç. V

3- Quand il dit ensuite « *Donc, on découvrira avec évidence ce qu'est la science* etc », il étudie les vertus intellectuelles qu'il vient d'énumérer. Et,

en premier, il définit chacune d'elles ;

en second, il établit celle qui en est la principale, en disant « *Et de même sa partie capitale** etc ». Au sujet du premier point, il fait deux parties :

en premier, il s'intéresse aux vertus intellectuelles qui perfectionnent l'intelligence sur les conclusions qui découlent des principes ;

en second, il considère les habitus intellectuels qui perfectionnent l'intelligence sur les premiers principes, à cet endroit « *Mais puisque la science des universels*** etc ». Sa première partie comprend deux sous-parties :

en premier, il s'occupe de la science qui perfectionne l'intelligence en une matière nécessaire ;

en second, il s'occupe de la science qui perfectionne l'intelligence en une matière contingente ;

*** Num. 9. **secundo** de habitibus perficientibus intellectum circa contingentia, ibi: *Contingentis autem aliter habere**** etc.

Num. 6.

Circa primum duo facit:

primo notificat scientiam ex parte materiæ;

secundo ex parte causæ, ibi, *Adhuc docibilis omnis***** etc.

73849 **4-** Dicit ergo primo, quod

1507 manifestum potest esse quid sit scientia ex his quæ dicuntur, si oportet per certitudinem scientiam cognoscere,

et non sequi similitudines, secundum quas scilicet quandoque similitudinarie dicimus scire etiam sensibilia de quibus certi sumus.

Sed certa ratio scientiæ hinc accipitur, quod omnes suspicamur de eo quod scimus quod non contingit illud aliter se habere: alioquin non esset certitudo scientis, sed dubitatio opinantis.

Hujusmodi **autem** certitudo, quod scilicet non possit aliter esse, non potest haberi circa contingentia aliter se habere.

Tunc enim solum potest de eis certitudo haberi cum cadunt sub sensu.

Sed quando fiunt *extra speculari*, idest quando desinunt videri vel sentiri, tunc latent utrum sint vel non sint, sicut patet circa hoc quod est Socratem sedere.

Sic ergo

patet quod omne scibile est ex necessitate.

Ex quo concludit quod sit æternum; quia omnia quæ sunt simpliciter ex necessitate, sunt æterna.

Hujusmodi **autem** neque generantur neque corrumpuntur.

Talia **ergo** sunt de quibus est scientia.

73850 **5-** Potest autem

1508 et de generabilibus et corruptibilibus esse aliqua scientia, puta naturalis;

*** Num. 9. **en second**, il scrute les habitus qui perfectionnent l'intelligence en une matière contingente, à cet endroit « *Mais concernant le contingent qui peut se tenir autrement qu'il n'est,**** etc ». Num. 6.

Il divise sa première sous-partie en deux :

en premier, il définit la science par sa matière ;

en second, il la définit par sa cause, en disant « *De plus, il semble que toute science puisse être enseignée***** etc ».

72750 **4-** Ainsi, il commence par expliquer que :

1507 on peut manifester ce qu'est la science en partant de ce qu'on a dit, si l'on veut connaître avec certitude ce qu'est la science,

en laissant de côté les analogies dont on use parfois en parlant de science par similitude pour les objets sensibles dont nous pouvons avoir la certitude.

Mais on se réfère ici à la raison déterminée de science que tous conçoivent au sujet de l'objet connu qui ne peut se tenir autrement : sans quoi, il ne s'agirait plus de la certitude scientifique, mais du doute que produit l'opinion.

Or, une telle certitude, en vertu de laquelle il ne peut en être autrement, ne peut avoir pour objet les choses contingentes qui précisément peuvent se tenir autrement. En effet,

on n'obtient la certitude de ces dernières que lorsqu'elles tombent sous le sens.

Mais quand on les observe « *en dehors de toute spéculation* », en ce sens qu'elles cessent d'être vues ou senties, alors on ignore si elles existent ou non, comme le fait de savoir si Socrate est assis ou non.

Donc,

on voit par là que tout objet est connaissable en raison de sa nécessité.

Et donc, il en conclut qu'il doit être éternel, puisque tout ce qui est absolument nécessaire, est éternel.

Or, de telles choses ne sont ni engendrées, ni corruptibles.

Donc, tel est l'objet matériel sur lequel porte la science.

72751 **5-** Néanmoins,

1508 il peut tout de même y avoir une science qui porte sur des êtres engendrables et corrup-

non **tamen** secundum particularia quæ generationi et corruptioni subduntur, sed secundum rationes universales quæ sunt ex necessitate et semper.

73851 6- Deinde cum dicit: *Adhuc docibilis* etc., notificat scientiam per causam. Et dicit quod

1509
* Cap. II,
n. 2 (s.
Th. lect.
II).

omnis scientia
videtur

esse *docibilis*, idest potens doceri;

** Lib. II,
cap. II, 1
(s. Th.
lect. I).

unde in I *Metaphysicæ** dicitur quod signum scientis est posse docere.

Per id enim quod est actu reducitur alterum de potentia in actum.

Et eadem ratione omne scibile est *discibile* ab eo, scilicet qui est potentia sciens.

Oportet **autem** quod omnis doctrina seu disciplina fiat ex aliquibus præcognitis, sicut dictum est in principio *Posteriorum Analyticorum***. Non enim possumus devenire in cognitionem alicujus ignoti nisi per aliquod notum.

73852 7- Est **autem** duplex doctrina ex præcognitis:

1510
* Cap. I,
n. 4, 5 (s.
Th. lect.
I).

una quidem per inductionem,

alia **vero** per syllogismum.

** Cap.
III, 5-7 (s.
Th. lect.
VIII); cap.
XIX-XXII,
1-2 (s. Th.
lect. XX).

Inductio autem inducitur ad cognoscendum aliquod principium et aliquod universale in quod devenimus per experimenta singularium, ut dicitur in principio *Metaphysicæ**;

sed ex universalibus principiis prædicto modo præcognitis procedit syllogismus.

Sic ergo patet quod

sunt quædam principia ex quibus syllogismus procedit, quæ non notificantur per syllogismum,

alioquin procederetur in infinitum in principiis syllogismorum, quod est impossibile ut probatur in I *Posteriorum***.

Sic ergo relinquatur quod

tibles, comme c'est le cas de la science naturelle.

Mais, loin de porter sur les particularités de ces êtres qui sont soumises à leur génération et corruption, elle portera sur les seules raisons universelles qui s'avèrent nécessaires et demeurent toujours.

72752 6- Quand il dit ensuite « *De plus, il semble que toute science puisse être enseignée* etc », il définit la science par sa cause, expliquant que :

1509
* Chap. II,
n. 2 (s.
Th. leç. II)
** Liv. II,
chap. II, 1
(s. Th.
leçt. I)

il semble que
toute science

puisse être « *enseignée* », en ce sens qu'elle est apte à être enseignée.

Donc, on remarque dans le *Traité de métaphysique* (I*) que le fait d'être capable d'enseigner une chose est une marque qu'on en possède la science. En effet,

c'est par ce qui est en acte qu'une autre chose est réduite de la puissance à l'acte.

Et pour la même raison, tout ce qui est connaissable « *peut être appris* » par celui qui est en puissance de connaître.

De plus, toute doctrine et toute discipline doivent être obtenues à partir de certaines prémisses préconnues, comme expliqué au début du *Traité des seconds analytiques***. Car nous ne pouvons parvenir à connaître ce que nous ignorons que par ce que nous connaissons déjà.

72753 7- Or, la doctrine peut provenir de prémisses préconnues de deux manières :

1510
* Chap. I,
n. 4, 5 (s.
Th. leç. I)
** Chap.
III, 5-7 (s.
Th. leç.
VIII) ;
chap. XIX-
XXII, 1-2
(s. Th.
leç. XX)

l'une procède évidemment par voie d'induction ;

et l'autre par voie de syllogisme.

L'induction permet de découvrir un principe ou quelque chose d'universel, auquel nous conduit notre expérience de plusieurs cas singuliers, comme indiqué au début du *Traité de métaphysique**.

Alors que le syllogisme part des principes universels préconnus par induction de cette manière.

Donc, il en résulte que :

le syllogisme procède de certains principes, qui ne sont pas connus par voie de syllogisme.

Autrement, il faudrait procéder à l'infini dans les principes des syllogismes, ce qui est impossible, comme on le prouve dans le *Traité des seconds analytiques* (I**).

Et donc, il en ressort que :

f principiorum syllogismi sit inductio.

Non **autem** quilibet syllogismus est disciplinalis, quasi faciens scire, sed solus demonstrativus, qui ex necessariis necessaria concludit.

73853 **8-** Sic ergo manifestum est quod scientia est *habitus demonstrativus*, idest ex demonstratione causatus, observatis omnibus illis quæcumque circa scientiam demonstrativam determinata sunt in *Posterioribus Analyticis**.

1511
* Lib. I et
II.

Oportet enim, ad hoc quod aliquis sciat, quod principia ex quibus scit (sint) per aliquem modum credita et cognita etiam magis quam conclusiones quæ sciuntur.

Alioquin non per se, sed per accidens habebit scientiam, inquantum scilicet potest contingere quod istam conclusionem sciat per quædam alia principia,

et non per ista quæ non magis cognoscit quam conclusionem.

Oportet enim quod causa sit potior effectu.

Unde id quod est causa cognoscendi oportet esse magis notum.

Et ita per hunc modum determinatum est de scientia.

73854 **9-** Deinde cum dicit: *Contingentis autem* etc., determinat de habitibus qui perficiunt intellectum circa contingentia. Et circa hoc tria facit:

1512
* Num.
12.
** Lect.
seq.

primo ostendit duos esse habitus circa contingentia;

secundo determinat de uno eorum, scilicet de arte, ibi, *Quia autem ædificativa** etc.;

tertio determinat de altero, scilicet de prudentia, ibi: *De prudentia autem sic utique*** etc.

1513 Dicit ergo primo, quod

contingens aliter se habere dividitur in duo, scilicet

in aliquid quod est agibile,

et aliquid quod est factibile ejus:

et per hoc cognoscitur quod alterum est actio et alterum est factio.

73855 **10-** Et his possumus assentire *per rationes exteriores*, idest per ea quæ determinata sunt extra istam

1514

f l'induction porte sur les principes du syllogisme ;

et que les syllogismes ne peuvent pas tous être l'objet d'un enseignement, en ce sens qu'ils produiraient tous la science, mais que seul le peut celui démonstratif qui conclut au nécessaire à partir du nécessaire.

72754 **8-** Ainsi, il est manifeste que la science est « *un habitus démonstratif* », en ce sens qu'elle a pour cause la démonstration, à condition d'observer toutes les règles concernant la science démonstrative qu'on a arrêtées dans le *Traité des seconds analytiques**. En effet,

1511
* Liv. I et
II

pour acquérir la science d'une conclusion, on doit d'une certaine manière adhérer et connaître davantage les principes sur la base desquels on a acquis cette science.

Autrement la science qu'on en aurait ne serait pas essentielle, mais accidentelle, du fait que :

il peut arriver qu'on accède à la science d'une conclusion par d'autres principes ;

et non par ceux qui s'avèrent plus connus que cette conclusion. Car,

la cause doit toujours être plus puissante que son effet.

Donc, ce qui est cause de la connaissance d'une chose, doit être plus connu que cette chose.

Et donc, on aboutit de cette manière à la définition de la science.

72755 **9-** Quand il dit ensuite « *Mais concernant le contingent* etc », il s'intéresse aux habitus qui perfectionnent l'intelligence en une matière contingente. Ce qu'il fait au travers de trois parties :

1512
* Num.
12
** Leç.
suiv.

premièrement, il montre qu'on compte deux habitus portant sur une vérité contingente ;

deuxièmement, il traite de l'un d'eux, qu'est l'art, en disant « *Ensuite, puisque la construction** etc » ;

troisièmement, il s'occupe de l'autre, qu'est la prudence, à cet endroit « *Quant à la prudence, nous en saisissons la notion*** etc ».

1513 Ainsi, il commence par relever que :

ce qui peut se tenir autrement qu'il n'est, se divise en deux espèces :

l'une concerne notre manière d'agir ;

et l'autre, notre manière de produire.

Et donc, on en déduit ainsi que l'un concerne notre action, et l'autre la production.

* Lib. VIII,
cap. II, 1
(s. Th. lib.
IX, lect.
II).

scientiam, scilicet in IX *Metaphysicæ**;

ibi enim ostensa est differentia inter actionem et factionem. Nam

actio dicitur operatio manens in ipso agente, sicut videre, intelligere et velle,

factio **autem** dicitur operatio transiens in exteriorem materiam ad aliquid formandum ex ea, sicut ædificare, urere et secare.

Quia **ergo** habitus distinguuntur secundum objecta,

consequens est

quod habitus qui est activus cum ratione, scilicet prudentia, sit alius ab habitu factivo qui est cum ratione qui est ars;

et quod unus eorum non contineatur sub alio, sicut neque actio et factio continentur sub invicem, quia

neque actio est factio,

neque factio est actio. Distinguuntur enim oppositis differentiis, ut ex dictis patet.

73856

1515

11- Est autem considerandum quod

quia contingentium cognitio

non potest habere certitudinem veritatis repellentem falsitatem,

ideo quantum ad solam cognitionem pertinet, contingentia prætermittuntur ab intellectu qui perficitur per cognitionem veritatis.

Est **autem** utilis contingentium cognitio secundum quod est directiva humanæ operationis quæ circa contingentia est.

Et ideo

contingentia divisit tractans de intellectualibus virtutibus solum secundum quod subiunguntur humanæ operationi.

Unde

et solæ scientiæ practicæ sunt circa contingentia, inquantum contingentia sunt, scilicet in

72756

1514

* Liv. VIII,
chap. II, 1
(s. Th. liv.
IX, leç. II)

10- Mais nous pouvons l'admettre « *par des raisons extérieures* », c'est-à-dire par certaines qualités qu'on a définies dans une autre science, à savoir dans le *Traité de métaphysique* (IX*). En effet,

c'est là qu'on a montré la différence entre l'action et la production. Car,

l'action désigne l'opération qui demeure en son agent, comme le fait de voir, de connaître ou de vouloir ;

alors que la fabrication désigne l'opération qui passe dans une matière extérieure pour former quelque chose à partir d'elle, comme le fait de construire, de brûler ou de couper.

Or, les habitus se distinguent par leurs objets.

Donc,

l'habitus qui fait agir avec la raison, à savoir la prudence, diffère de l'habitus qui fait produire avec la raison, qu'est l'art.

Et aucun d'eux ne se trouve contenu sous l'autre, de même que l'action et la production ne sont pas non plus contenues l'un sous l'autre, puisque :

l'action n'est pas une production ;

et la production n'est pas une action. En effet, elles se distinguent par des différences opposées, comme on le devine de ce qui précède.

72757

1515

11- En outre, il faut considérer que :

la connaissance de choses contingentes

ne peut aboutir à une certitude de la vérité qui repousse toute erreur.

Et donc, en ce qu'ils regardent la seule connaissance, les contingents se trouvent omis par l'intelligence qui a pour perfection la connaissance de la vérité.

Mais la connaissance des contingents s'avère utile en tant qu'elle dirige l'opération humaine qui porte sur des choses contingentes.

Et donc,

en traitant des vertus intellectuelles, il se limite à distinguer ces contingents en tant qu'ils sont sujets à de telles opérations humaines.

Donc,

* Num. 5.

particulari.

Scientiæ **autem** speculativæ non sunt circa contingentia nisi secundum rationes universales, ut supra dictum est*.

73857

12- Deinde cum dicit: *Quia autem ædificativa* etc., determinat de arte. Et

1516

primo de ipsa arte secundum se;

* Num.

secundo de arte per comparisonem ad oppositum ejus, ibi, *Ars quidem igitur** etc.

19.

** Num.

Circa primum duo facit:

seq.

primo ostendit quid sit ars;

secundo quæ sit artis materia, ibi, *Est autem ars omnis*** etc.

1517

Primum manifestat per inductionem.

Videmus enim quod ædificativa est ars quædam, et iterum quod est habitus quidam ad faciendum aliquid cum ratione.

Et

nulla ars invenitur cui hoc non conveniat, quod scilicet sit habitus factivus cum ratione,

neque invenitur talis habitus factivus, scilicet cum ratione, qui non sit ars.

Unde manifestum est quod idem est ars et habitus factivus cum vera ratione.

73858

13- Deinde cum dicit: *Est autem ars* etc., determinat materiam artis. Et circa hoc tria facit:

1518

primo ponit artis materiam;

* Num.

secundo ostendit a quibus differat secundum suam materiam, ibi, *Neque enim de his** etc.;

15.

** Num.

tertio ostendit cum quo conveniat in materia, ibi, *Et secundum modum quemdam*** etc.

18.

1519

Circa materiam autem artis

duo est considerare, scilicet

ipsam actionem artificis quæ per artem dirigitur,

* Num. 5

seules les sciences pratiques portent sur les contingents, en tant que contingents, c'est-à-dire en tant qu'il s'agit de choses particulières.

Alors que les sciences spéculatives ne s'occupent des contingents, que sous leurs raisons universelles, comme expliqué plus haut*.

72758

12- Quand il dit ensuite « *Ensuite, puisque la construction* etc », il définit l'art. Et,

1516

en premier, il définit l'art lui-même considéré de manière absolue ;

* Num.

en second, il définit l'art par rapport à son terme opposé, ce qu'il fait à cet endroit « *Donc, l'art est l'habitus** etc ».

19.

** Num.

suiv.

Sa première partie comprend deux sous-parties :

en premier, il expose ce qu'est l'art ;

en second, quelle est la matière de l'art, en disant « *Du reste, tout art porte*** etc ».

1517

Il manifeste son premier point par induction. En effet,

nous constatons que l'architecture est un art, et de plus qu'il s'agit d'un habitus destiné à produire une œuvre avec la raison.

Or,

on ne repère aucun art auquel ne convient pas ce constat, celui d'être un habitus qui produit quelque chose avec la raison ;

et on ne repère aucun habitus qui produise quelque chose avec la raison, qui ne soit pas un art.

Donc, il est clair que l'art s'identifie à l'habitus qui produit quelque chose avec sa véritable raison.

72759

13- Quand il dit ensuite « *Du reste, tout art porte* etc », il détermine quelle est la matière de l'art. Et à ce sujet, il fait trois considérations :

1518

premièrement, il nous découvre quelle est la matière de l'art ;

* Num.

deuxièmement, il montre quels sont les habitus dont il se distingue par cette matière, en disant « *En effet, l'art n'a pas pour objet** etc » ;

15.

** Num.

troisièmement, il montre quels sont ceux avec lesquels il s'accorde par cette matière, en disant « *Alors que d'une certaine manière*,** etc ».

18

1519

Quant à la matière de l'art,

il faut distinguer deux choses, à savoir :

et opus quod est per artem factum.

Est **autem** triplex operatio artis.

Prima quidem est considerare qualiter aliquid sit faciendum.

Secunda autem est operari circa materiam exteriorem.

Tertia autem est constituere ipsum opus.

Et ideo dicit quod

omnis ars est *circa generationem*, idest circa constitutionem et complementum operis, quod primo ponit tamquam finem artis:

et est etiam *circa artificiare*, idest circa operationem artis qua disponit materiam,

et est etiam *circa speculari qualiter* aliquid fiat per artem.

73859 **14-** Ex parte vero ipsius operis duo est considerare. Quorum

1520 **primum** est quod ea quæ fiunt per artem humanam sunt contingentia esse et non esse. Quod patet ex hoc, quod quando fiunt incipiunt esse de novo.

Secundum est quod principium generationis artificialium operum

est in solo faciente quasi extrinsecum ab eis,

sed non in facto quasi intrinsecum.

73860 **15-** Deinde cum dicit: *Neque enim de his* etc., manifestat quod dictum est*, ostendens differentiam
1521 artis ad tria.

* Num.
13-14.

Primo quidem

ad scientias divinas et mathematicas, quæ sunt de his quæ ex necessitate sunt vel fiunt,

de quibus non est ars.

73861 **16- Secundo** ibi: *Neque de his* etc., ostendit differentiam

1522 ad scientiam naturalem, quæ est de his quæ sunt secundum naturam,

de quibus non est ars.

l'action même de l'artisan qui est dirigée par son art ;

et l'œuvre produite par cet art.

Or, l'art se divise en trois opérations :

la première consiste bien sûr à considérer la manière avec laquelle il convient de produire quelque chose ;

la deuxième consiste ensuite à l'opérer sur une matière extérieure ;

enfin, la troisième consiste à constituer l'œuvre elle-même.

Et donc, il précise que :

tout art porte « *sur une génération* », c'est-à-dire sur la constitution et l'achèvement d'une œuvre, qu'il retient en premier en tant qu'il s'agit de la fin de l'art ;

puis qu'il porte aussi « *sur une technique* », c'est-à-dire sur l'opération de l'art qui dispose la matière ;

enfin, qu'il porte encore sur « *la spéculation de la manière* » avec laquelle il convient de produire une œuvre avec art.

72760 **14-** Puis, du côté de l'œuvre elle-même, il faut noter deux points :

1520 **le premier**, que le résultat produit par l'art humain demeure contingent à être ou ne pas être. Ce qu'il manifeste par le fait que dès qu'il est produit, il commence nouvellement à exister.

Le second, c'est que le principe de la génération des œuvres artificielles

se tient dans le seul sujet qui l'a produit, comme un principe qui lui est extrinsèque ;

mais non dans l'objet produit, comme un principe qui lui serait intrinsèque.

72761 **15-** Quand il dit ensuite « *En effet, l'art n'a pas pour objet* etc », il manifeste ce qu'il vient de dire*,
1521 en montrant la différence qui existe entre l'art et trois autres sciences :

* Num.
13-14

premièrement, évidemment,

avec les sciences divines et mathématiques, qui concernent ce qui est ou advient nécessairement ;

alors que ce n'est pas le cas de l'art.

72762 **16- Deuxièmement**, en disant « *Et il ne porte pas non plus* etc », il présente ce qui le distingue

1522 d'avec la science naturelle, qui porte sur les êtres qui sont naturels ;

alors que ce n'est pas le cas de l'art. En effet,

* Cap. I, 1
(s. Th.
lect. I.
** Num.
14.

Habent enim ea, quæ sunt secundum naturam, in seipsis principium motus, ut dicitur in II Physicorum*,

quod non competit operibus artis, ut dictum est**.

73862 **17- Tertio** ibi: *Quia autem* etc., ostendit differentiam artis ad prudentiam. Et dicit, quod
1523 quia actio et factio sunt altera invicem,

necesse est quod

ars sit factionis directiva

et non actionis, cuius est directiva prudentia.

73863 **18-** Deinde cum dicit: *Et secundum modum quendam* etc., ostendit cum quo conveniat ars in mate-
1524 ria. Et dicit quod

fortuna et ars sunt circa eadem *secundum aliquem modum*;

utraque enim est circa ea quæ fiunt per intellectum;

sed ars cum ratione, fortuna sine ratione.

Et hanc convenientiam Agathon designavit dicens, quod

ars dilexit fortunam,

et fortuna artem, inquantum scilicet in materia conveniunt.

73864 **19-** Deinde cum dicit: *Ars quidem igitur* etc., determinat de arte per comparisonem ad ejus opposi-
1525 tum. Et dicit,

quod sicut ars, ut prædictum est*, est quidam habitus factivus cum vera ratione,

ita atechnia, idest inertia, e contrario est habitus factivus cum ratione falsa circa contingens aliter se habere.

* Chap. I,
1 (s. Th.
lec. I
** Num.
14

les êtres naturels possèdent en eux le principe de leur mouvement, comme expliqué dans le Traité de physique (II*).

Or, cela ne convient pas aux œuvres d'art, comme on vient de le voir**.

72763 **17- Troisièmement**, en disant « *Puisqu'enfin* etc », il montre la différence entre l'art et la pru-
1523 dence, précisant que :

l'action et la production se distinguent réciproquement l'un de l'autre.

Donc,

l'art doit diriger la production ;

et non l'action, qui se trouve dirigée par la prudence.

72764 **18-** Quand il dit ensuite « *Alors que d'une certaine manière*, etc », il mentionne l'habitus avec lequel
1524 l'art s'assimile par sa matière. Et il remarque que :

la fortune et l'art portent « *d'une certaine manière* » sur le même objet. En effet,

chacun d'eux a pour matière ce qui est l'effet de l'intelligence ;

mais l'art le produit avec la raison, et la fortune sans la raison.

Et Agathon a mis en lumière cette similitude, en disant que :

l'art apprécie la fortune ;

et que la fortune apprécie l'art, du fait que les deux s'accordent par leur matière identique.

72765 **19-** Quand il dit ensuite « *Donc, l'art est l'habitus* etc », il définit enfin l'art par rapport à son terme
1525 opposé. Ainsi, il relève que :

l'art, comme on l'a explicité*, est un habitus qui produit quelque chose avec la vraie raison.

Et de même, « *l'atechnie* », c'est-à-dire l'inertie, s'avère au contraire l'habitus qui produit quelque chose avec une raison erronée en une matière contingente qui peut se tenir autrement qu'elle n'est.

Index

* Les numéros renvoient à l'émargement de nos publications : **Ethic** pour le *Traité d'éthique* – **SumTh** pour la *Somme Théologique* – **Virtu** pour le *Traité sur les vertus*

A

action *actio, -nis (f.)*

Ethique

Objet formel de l'éthique correspondant aux opérations qui demeurent dans l'homme.

- *distinction de la production* [cf *pratique*]
- *opération immanente* : **Ethic** 1514

appétit *appetitus, -us (m.)*

Psychologie

Faculté d'un être l'inclinant à sa fin.

- *objet formel* : **Virtu** 157

architecture (art)

(*ars*) *architectura, -æ*

Arts pratiques

Art de construction des bâtiments.

- *art* : **Ethic** 1501, 1517
- *objet* : **Ethic** 1517

art *ars, -rtis (f.)*

Sagesse pratique

Science de la modification artificielle des objets.

- *bonté* : **SumTh** 9504, 9506, c16000, **Virtu** 163
- *bon usage* : **SumTh** 9500, 9506-9507, c16000
- *contraire* : **Ethic** 1525
- *définition* : **Ethic** 1501, 1516-1520, **SumTh** 9504
- *distinction des autres sciences* : **Ethic** 1521-1523
- *division formelle* : **Ethic** 1519, **SumTh** 9502
- *effet de l'intelligence* : **Ethic** 1524-1525
- *fin dans l'œuvre produite* : **Ethic** 1519
- *forme dans l'opération de l'artisan* : **Ethic** 1519
- *forme dans la production* : **Ethic** 1523
- *genre* : **Ethic** 1513, **SumTh** 9503, 9505, **Virtu** 159
- *habitus opératif* : **SumTh** 9503-9505
- *habitus spéculatif* : **Virtu** 161
- *intellect pratique* : **SumTh** 9503, 9505, **Virtu** 159
- *matière contingente* : **Ethic** 1501, 1519, 1521
- *matière dans la production* : **Ethic** 1513
- *matière non naturelle* : **Ethic** 1522
- *perfection de l'intellect* : **Virtu** 159
- *raison de volonté* : **Virtu** 166
- *rapport à la science* : **SumTh** 9508

artisan *artifex, -icis (m.)*

Arts

Homme exerçant un art.

- *fin* : **SumTh** 9504-9505

art spéculatif (ou libéral)

ars practica

Arts

Science inventées par l'homme pour l'aider à connaître la vérité.

- *aspect pratique* : **SumTh** 9508
- *genre* : **SumTh** 9502
- *excellence* : **SumTh** 9502, 9508
- *exercé par l'âme* : **SumTh** 9508
- *objet spéculatif* : **SumTh** 9502
- *œuvre* : **SumTh** 9508

art pratique (ou mécanique)

ars practica

Arts

Science inventées par l'homme pour l'aider dans son agir.

- *genre* : **SumTh** 9502
- *exercé par le corps* : **SumTh** 9508
- *objet pratique* : **SumTh** 9502
- *servile* : **SumTh** 9508

B

béatitude

beatitudo, -inis (f.)

Théologie morale générale

Bonheur éternel réservé par Dieu aux anges et aux hommes saints.

- *nature contemplative* : **Virtu** 165

bien

bonum, -i

Ontologie

Cinquième transcendantal de l'être le considérant sous sa raison de désirable et de perfection.

- *désir universel* : **Virtu** 157
- *dignité* : **Virtu** 156
- *rapport au vrai* : **Virtu** 156
- *transcendantal* : **Virtu** 156

bonté *bonitas, -atis (f.)*

Sagesse pratique

Qualité de l'opération qui permet d'atteindre une fin bonne.

- *division entre artistique et morale* : **SumTh** 9506-9507, c16000

C

cause

causa, -æ

Cosmologie

Principe dont dépend une chose sous sa raison d'être mobile.

certitude

certitudo, -inis (f.)

Logique

Caractère indéniable d'une chose.

- *objet nécessaire* : **Ethic** 1515

chance

fortuna, -æ

Sagesse pratique

Bonne direction de l'opération, non par la raison, mais de manière comme instinctive.

- *dépourvue de raison* : **Ethic** 1524
- *matière identique à l'art* : **Ethic** 1501, 1524

cheval

equus, -i (m.)

Art de l'équitation

Animal particulièrement adapté pour le transport des hommes ou pour la traction de remorques.

- *fin* : **Virtu** 157
- *vertu* : **Virtu** 157

commandement

imperium, -i

Monastique

Cinquième acte de l'intellect pratique, et neuvième acte concourant à un acte moral, par lequel l'intellect intime l'exécution du moyen choisi.

- *acte de la volonté* : **Virtu** 163

concupiscible

concupiscibilis, -is

Psychologie

Faculté de l'appétit sensible à l'égard d'un bien ou d'un mal immédiat.

- *perfection* : **Virtu** 160

contingence

contingentia, -æ (f.)

Logique

Mode d'existence possible de ce qui peut ne pas être.

- *certitude sensible* : **Ethic** 1507, 1515

D

découverte

inventio, -nis (f.)

Monastique

Action permettant d'expliquer rationnellement les lois de la nature, et de les disposer à l'homme.

- *cause* : **Virtu** 159

déduction *deductio, -nis (f.)*

Logique

Jugement ou raisonnement procédant de prémisses universelles.

- *matière dans la conclusion* : **Ethic** 1510
- *principe universel* : **Ethic** 1500

▪ *procession de l'universel* : **Ethic** 1510

- *suppose l'induction* : **Ethic** 1510

disposition

dispositio, -nis (f.)

Ontologie

Premier post-prédicament qualitatif inclinant un être au bien ou au mal.

- *genre* : **Virtu** 152
- *première espèce de qualité* : **Virtu** 152

E

énonciation

enunciatio, -nis (f.)

Logique

Expression orale et logique du jugement.

- *division qualitative en affirmation et négation* : **Ethic** 1500

éternité

æternitas, -atis (f.)

Théologie dogmatique spéciale

Durée mesurant l'immobilité de l'être.

- *incorruptible* : **Ethic** 1507

éthique

ethica, -æ

Sagesse pratique

Science étudiant les actes humains en regard de leur fin propre.

- *action comme forme* : **Ethic** 1523, **SumEd** 46, 397
- *genre* : **Ethic** 1513
- *matière* : **Ethic** 1513

être naturel

ens naturale

Sagesse spéculative

Être créé par Dieu, par opposition à l'être artificiel.

- *principe de mouvement intrinsèque* : **Ethic** 1522

F

fabrication [cf *production*]

félicité [cf aussi *béatitude*]

felicitas, -atis (f.)

Monastique

Perfection naturelle ultime de l'homme finalisant et comblant toutes ses facultés.

- *moyen propre* : **Virtu** 153
- – *ultime* [cf *béatitude*]

fin (ou cause finale)

finis, -is (m.); causa finalis

Sagesse pratique

Terme d'une opération humaine.

- *raison de principe* : **Virtu** 161

foi *fides, -ei (f.)*

Théologie morale spéciale

Vertu théologale de la connaissance de Dieu à la lumière de la Révélation formelle.

- *acte de volonté* : **Virtu** 160
- *adhésion au surnaturel* : **Virtu** 160
- *objet* : **Virtu** 155, 161
- *perfection de l'intellect* : **Virtu** 160
- *siège dans l'intellect spéculatif* : **Virtu** 155
- *vertu* : **Virtu** 155

G

géométrie

geometria, -æ (f.)

Mathématiques

Science étudiant la quantité des figures.

- *fin* : **SumTh** 9505

grammaire

grammatica, -æ (n.)

Arts spéculatifs

Art régissant l'expression orale et écrite d'une langue.

- *art spéculatif* : **SumTh** 9508
- *bonté* : **SumTh** c16000, **Virtu** 166
- *œuvre dans la parole* : **SumTh** 9508

H

habitus *habitus, -us (m.)*

Ontologie

Premier post-prédicament qualitatif, disposant de manière stable l'être au bien ou au mal.

- *division du sujet entre connaissance et appétit* : **SumTh** 9505
- *division formelle* : **Ethic** 1514, **Virtu** 152, 164
- *genre* : **Virtu** 152
- *première espèce de qualité* : **Virtu** 152

habitus pratique

habitus practicus

Monastique

Disposition stable d'un sujet à la bonté ou à la malice d'une faculté pratique.

- *fin* : **SumTh** 9505, **Virtu** 158
- *ordination au bien* : **Virtu** 158
- *raison de vertu* : **SumTh** 9505, **Virtu** 158, 162
- *sujet dans l'appétit* : **SumTh** 9505

habitus spéculatif

habitus speculativus

Monastique

Disposition stable d'un sujet à atteindre la vérité ou l'erreur par sa faculté spécula-

tive.

- **bonté** : **Virtu 162**
- **double perfection de l'intellect** : **Virtu 158**
- **fin** : **SumTh 9505, Virtu 162**
- **ordination à sa propre perfection** : **Virtu 162**
- **ordination matérielle au bien** : **Virtu 158**
- **raison de vertu** : **SumTh 9505, Virtu 158-159, 162**
- **rapport à la volonté** : **Virtu 161**
- **sujet** : **Virtu 158, 161**

homme homo, -inis (m.)

Monastique

Sujet des actes moraux voué à une félicité honnête.

- **bonté** : **Virtu 151, 163**

induction inductio, -nis (f.)

Logique

Jugement ou raisonnement procédant de prémisses particulières.

- **définition** : **Ethic 1510**
- **matière dans les prémisses** : **Ethic 1510**
- **procession de l'expérience** : **Ethic 1510**
- **rapport à l'universel** : **Ethic 1500**

intellection (ou acte intellectuel) intelligere

Psychologie

Appréhension effective d'un objet intelligible.

- **acte propre** : **Virtu 162**
- **non méritoire** : **Virtu 154**

intellect pratique intellectus practicus

Monastique

Connaissance immédiate de ce qu'il faut faire.

- **perfection** : **Virtu 158**
- **rapport à la félicité** : **Virtu 165**
- **vertu** [cf **vertu pratique**]

Psychologie

Partie matérielle de la faculté intellectuelle enquêtant sur la vérité de l'opération à poser.

- **acte ayant raison de moyen** : **Virtu 162**
- **dignité** : **Virtu 162**
- **ordination à un acte extérieur** : **Virtu 162**
- **rapport à la volonté** : **Virtu 162**

intellect spéculatif intellectus speculativus

Monastique

Connaissance immédiate de la vérité.

- **perfection** : **Virtu 152, 158, 162**
- **rapport à la félicité** : **Virtu 165**
- **vertu** [cf **vertu spéculative**]

Psychologie

Partie matérielle de la faculté

intellectuelle enquêtant sur la vérité de la nature.

- **acte ayant raison de fin** : **Virtu 162**
- **dignité** : **Virtu 162**
- **non ordination à l'opération** : **Virtu 150**
- **non ordination au bien** : **Virtu 151**
- **objet** : **Virtu 156**
- **ordination à sa propre perfection** : **Virtu 153, 162, 165**

intellect (ou intelligence) intellectus, -us (m.); intelligentia, -æ (f.)

Monastique

Virtu intellectuelle par laquelle nous connaissons convenablement les principes.

- **fin dans la vérité** : **Virtu 159**
- **genre** : **Virtu 159**
- **intellect spéculatif** : **Virtu 159**
- **perfection de l'intellect** : **Virtu 159**

Psychologie

Faculté par laquelle un esprit reçoit l'être intelligible des choses.

- **bonté** : **Virtu 159**
- **fin dans la vérité** : **Virtu 159**
- **réciprocité avec la volonté** : **Virtu 158**

justice justitia, -æ

Monastique

Virtu morale qui nous fait rendre à chacun ce qui lui est dû.

- **rectitude de la volonté** : **SumTh 9507**

liberté libertas, -atis (f.)

Psychologie

Qualité de ce qui est capable de s'autodéterminer.

- **origine dans l'âme** : **SumTh 9508**

logique logica, -æ (f.)

Philosophie

Art définissant les règles du raisonnement en vue de conclure avec certitude.

- **art spéculatif** : **SumTh 9508**
- **œuvre dans le syllogisme** : **SumTh 9508**

mathématiques mathematica, -æ

Sagesse spéculative

Science considérant l'être sous sa raison quantitative.

- **matière nécessaire** : **Ethic 1521**

mensonge mendacium, -i

Monastique

Vice disposant l'homme à exprimer ce qu'il sait être faux.

▪ **opposition à la science** : **SumTh 9506**

mérite meritum, -i

Théologie morale fondamentale

Fruit attaché à un acte moralement bon.

- **acquisition** : **Virtu 154**

nécessaire necessarium, -i

Logique

Mode d'existence de ce qui ne peut pas ne pas être.

- **éternité** : **Ethic 1500, 1507**
- **incorruptible** : **Ethic 1507**

œuvre d'art artificiatum, -i

Arts

Effet produit par un homme, par son art.

- **contingence** : **Ethic 1520**
- **fin de la production** : **Ethic 1519-1520**
- **principe extrinsèque** : **Ethic 1520, 1522**

opinion opinio, -onis (f.)

Monastique

Habitus disposant l'intelligence spéculatif au vrai comme au faux, sans aucune certitude.

- **définition** : **Ethic 1505**
- **incertitude** : **Ethic 1505, 1507**
- **non raison de vertu** : **Ethic 1500, 1505**

péché peccatum, -i (n.)

Théologie morale fondamentale

Acte moralement mauvais et volontaire.

- **connaissance nécessaire** : **Virtu 154**

physique physica, -æ

Sagesse spéculative

Science considérant l'être sous sa raison mobile.

- **matière corruptible** : **Ethic 1508**
- **matière naturelle** : **Ethic 1522**

pratique (sagesse ou théologie) (sapientia aut theologia) practica

Philosophie

Considération des principes régissant l'agir humain en vue de son bien.

- **distinction entre l'action et la production** : **Ethic 1501, 1513-1514, 1523**
- **distinction formelle des habits** : **Ethic 1514**
- **matière contingente** : **Ethic 1515**

premier principe

primum principium

Logique

Proposition indémontrable utilisée comme prémisses logiques.

- **indémontrable** : **Ethic 1500**

prémisse præmissa, -æ

Logique

Enonciation composant une argumentation en vue d'une conclusion.

- **mieux connue que la conclusion** : **Ethic 1510-1511**
- **préconnaissance sur la conclusion** : **Ethic 1509**

production productio, -nis (f.)

Arts

Information d'une matière par une forme artificielle, aboutissant à une nouvelle substance.

- **distinction de l'action** [cf **pratique**]
- **opération transcendante** : **Ethic 1514**

prudence prudentia, -æ (f.)

Monastique

Virtu donnant la droite raison des actes à poser.

- **définition** : **Ethic 1501**
- **fin dans le bien** : **Virtu 160**
- **fin reçue de la volonté** : **Virtu 160-161**
- **objet dans le moyen** : **Virtu 160**
- **raison de volonté** : **Virtu 166**
- **sujet dans l'intellect pratique** : **Virtu 160**

puissance potentia, -æ

Cosmologie

Capacité d'une chose à recevoir une certaine détermination.

- **fin dans l'acte** : **Virtu 163**
- **agent en acte** : **Ethic 1509**

qualité qualitas, -atis (f.)

Ontologie

Troisième prédicament et deuxième accident, inhérent au sujet et conséquent à sa forme, modifiant la substance en elle-même.

- **première espèce** : **Virtu 152**

raisonnement ratiocinatio, -nis (f.)

Logique

Organisation logique de propositions sous forme de prémisses et de conclusions.

- **division entre induction et déduction** : **Ethic 1500, 1510**

sagesse sapientia, -æ

Monastique

Virtu intellectuelle qui nous

fait connaître la causalité lointaine d'une chose.

- **fin dans la vérité** : **Virtu 159**
- **genre** : **Virtu 159**
- **intellect spéculatif** : **Virtu 159, 161**

science scientia, -æ

Monastique

Virtu intellectuelle qui nous fait connaître la causalité prochaine d'une chose.

- **accidentelle** : **Ethic 1511**
- **bonté** : **SumTh 9506, Virtu 151, 163**
- **cause démonstrative** : **Ethic 1511**
- **conclue de prémisses** : **Ethic 1509**

- **connaissance universelle** : **Ethic 1508**
- **étude** : **Ethic 1506**
- **fin dans la vérité** : **Virtu 159**
- **genre** : **Virtu 159, 164**
- **habitus démonstratif** : **Ethic 1500, 1511**
- **intellect spéculatif** : **Virtu 159, 161**

- **matière dans les conclusions** : **Ethic 1510-1511**
- **matière nécessaire** : **Ethic 1500, 1507**
- **perfection de l'intellect** : **Virtu 152, 159, 166**
- **puissance à être enseignée** : **Ethic 1500, 1509**
- **raison de certitude** : **Ethic 1500, 1507**

- **raison de mérite** : **Virtu 166**
- **raison de volonté** : **Virtu 166**
- **signe** : **Ethic 1509**

séplicative (sagesse) (sapientia) speculativa

Philosophie

Connaissance des principes les plus élevés de la nature.

- **absence d'utilité** : **Virtu 153**
- **matière nécessaire** : **Ethic 1515**
- **recherchée pour elle-même** : **Virtu 153**

suspicion suspicio, -onis (f.)

Monastique

Habitus disposant l'intelligence pratique au vrai comme au faux, sur la base de conjectures.

- **définition** : **Ethic 1505**
- **incertitude** : **Ethic 1505**
- **non raison de vertu** : **Ethic 1500, 1505**

syllogisme syllogismus, -i

Logique

Forme d'argumentation organisée logiquement en deux prémisses aboutissant à une conclusion

- **expression de la déduction** : **Ethic 1510**
- **premiers principes** [cf **premier principe**]
- **suppose l'induction** : **Ethic 1510**

T

tempérance <i>temperantia, -æ (f.)</i> Monastique Vertu morale du gouvernement raisonnable du concupiscible. ▪ <i>soumission à la raison</i> : Virtu 160 ▪ <i>sujet dans le concupiscible</i> : Virtu 160	vélotion virtuelle. ▪ <i>matière nécessaire</i> : Ethic 1521 V	té à son bien. ▪ <i>bon usage</i> : SumTh 9500 ▪ <i>division matérielle</i> : Virtu 157 ▪ <i>espèce d'habitus</i> : Virtu 157 ▪ <i>fin</i> : Virtu 150-151, 153 ▪ <i>genre</i> : Virtu 157, 164 ▪ <i>moyen d'obtenir le bien</i> : Virtu 151, 157 ▪ <i>ordination à l'acte</i> : Virtu 150 ▪ <i>ordination à la félicité</i> : Virtu 153 ▪ <i>raison de mérite</i> : Virtu 154 ▪ <i>rapport au bien</i> : Virtu 157 ▪ <i>sujet</i> : Virtu 156	<i>Habitus</i> disposant l'intelligence au vrai. ▪ <i>division formelle</i> : Ethic 1500, 1505, Virtu 159 ▪ <i>espèces</i> : Ethic 1500 ▪ <i>existence</i> : Virtu 150-166 ▪ <i>fin dans le vrai</i> : Ethic 1505 ▪ <i>ordination matérielle au bien</i> : Virtu 158 ▪ <i>raison de vertu</i> : Virtu 158-159, 161	158 ▪ <i>perfection de la volonté</i> : SumTh 9507
théologie (ou sagesse surnaturelle) <i>theologia, -æ (f.); sapientia supernaturalis</i> Sagesse Science de la connaissance de Dieu et de ce qui s'y rapporte, à la lumière de la ré-	vérité <i>verum, -i</i> Ontologie Quatrième transcendantal de l'être le considérant sous sa raison objective de connaissable. ▪ <i>dignité</i> : Virtu 156 ▪ <i>rapport au bien</i> : Virtu 156 ▪ <i>transcendantal</i> : Virtu 156 Monastique ▪ <i>bon usage</i> : SumTh 9506	vertu intellectuelle <i>virtus intellectiva</i> Monastique	vertu morale <i>virtus moralis</i> Monastique <i>Habitus</i> inclinant la volonté au bien honnête ou moral. ▪ <i>bonté</i> : SumTh c16000 ▪ <i>genre</i> : Virtu 164 ▪ <i>ordination au bien</i> : Virtu	volonté <i>voluntas, -atis (f.)</i> Psychologie Faculté appétitive par laquelle un esprit se dirige vers le bien conçu intellectuellement. ▪ <i>commandement</i> [cf <i>commandement</i>] : Virtu 156 ▪ <i>perfection</i> : SumTh 9507 ▪ <i>raison de mérite</i> : Virtu 166 ▪ <i>réciprocité avec l'intelligence</i> : SumTh 1009, Virtu 158 ▪ <i>vertu</i> [cf <i>vertu morale</i>]

Liste des principes cités

classés selon l'ordre logique

* Nous indiquons ici l'ensemble des principes mentionnés dans le présent cahier, qu'il s'agisse d'une conclusion (indice **C** en dernière colonne) ou d'une simple énonciation (indice **P** en dernière colonne). Les numéros renvoient à l'émargement principal de nos éditions. La nature desdits principes est également précisée : avec un **D**, lorsqu'il s'agit d'une définition (principe de compréhension) ; et un **E**, lorsqu'il s'agit d'une division (principe d'extension). L'ordre suivi, enfin, est l'ordre logique de division du savoir, selon l'état actuel de nos connaissances. L'objet d'étude de ce numéro est surligné sur **fond jaune**, et reprends l'ensemble de nos publications.

0 | De la Sagesse

1 | De la Théologie Sacrée (ou Sagesse surnaturelle ; ou Doctrine Sacrée)

1.1 | De la Théologie pratique (ou Discipline surnaturelle)

1.1.1 | De la Théologie morale

1.1.1.1 | De la Monastique théologique

1.1.1.1.1 | De la Théologie morale fondamentale

1 | La béatitude éternelle

> Définition :

> 1 | Cause formelle : la contemplation de Dieu

D- La béatitude éternelle consiste dans un acte de contemplation.

Virtu 165 (P)

2 | La grâce

> Définition :

> 1 | Cause finale : le mérite

D- L'acte vertueux est méritoire.

Virtu 154 (P)

D- C'est la bonne volonté qui rend un acte méritoire.

Virtu 166 (P)

D- L'acte d'intellection n'est pas méritoire.

Virtu 154 (P)

3 | Le péché | De peccato

> Définition :

> 1 | Cause formelle : La volonté malicieuse d'agir

D- Le péché consiste à faire le mal en connaissance de cause.

Virtu 154 (P)

1.1.1.1.1 | De la Théologie morale spéciale

1 | La vertu surnaturelle | De virtute supernaturali

1.1 | La vertu théologale | De virtute theologali

1.1.1 | La foi | De fide

> Définition :

> 1 | Sujet : L'intellect spéculatif

D- La foi est une vertu de l'intellect spéculatif.

Virtu 155 (C)

D- La foi perfectionne l'intellect spéculatif.

Virtu 160 (P)

> 2 | Genre : une vertu théologale

D- La foi est une vertu.

Virtu 155 (P)

D- La foi est une vertu intellectuelle, qui fait suite à la volonté.

Virtu 160 (P)

> 3 | Cause efficiente : La grâce divine

> 3.1 | Cause efficiente : L'infusion de la grâce divine

> 3.2 | Cause dispositive : La coopération de la volonté à la grâce divine

D- La foi est commandée par la volonté.

Virtu 160 (P)

> 4 | Cause formelle : L'adhésion surnaturelle à l'autorité de Dieu révélant formellement

D- La foi est une adhésion de l'homme aux réalités qui dépassent sa raison humaine.

Virtu 160 (P)

D- Dans l'acte de foi, la volonté commande à l'intelligence de croire quant à l'exécution de l'acte, et quant à la détermination de son objet.

1.2 | De la Théologie dogmatique

> Définition :

> 1 | Cause matérielle : La connaissance de la réalité en rapport à Dieu

D- La théologie dogmatique porte sur le nécessaire.

Ethic 1521 (P)

1.2.1 | De la théologie dogmatique spéciale

1 / Dieu

1.1 / De Dieu en tant qu'il est un

1.1.1 / Des Attributs de Dieu (substance divine)

> Définition :

> 2 | Selon le temps : L'éternité de Dieu

D- L'éternel ne peut ni être engendré, ni se corrompre.

Ethic 1500, 1507 (P)

2 | De la Philosophie (ou Sagesse naturelle)

2.1 | De la Sagesse spéculative

> Définition :

> 1 | Cause matérielle : l'être naturel (ou la réalité naturelle)

D- Les sciences spéculatives portent sur des choses nécessaires ou contingentes, mais toujours sous leurs raisons universelles.

Ethic 1515 (P)

2.1.1 | De la Métaphysique (ou Philosophie première)

2.1.1.1 | De l'Ontologie

1 / L'entité (c'est-à-dire l'être en tant qu'être)

2 / Les transcendants

2.1 / Les transcendants propres

2.1.1 / Les transcendants absolus

2.1.1.1 / La quiddité | De quidditate

2.1.1.1.1 / La substance | De substantia

2.1.1.1.2 / L'accident | De accidente

2.1.1.1.1 / La qualité dont le mode se prend de la nature même du sujet

> Division :

> 1 | Division formelle : La disposition et l'habitus

D- La première espèce de qualité renferme l'habitus et la disposition.

Virtu 152 (P)

2.1.1.1.1 / La disposition | De dispositione

2.1.1.1.2 / L'habitus | De habitu

> Définition :

Réf. : Platon, *Le banquet* ; saint Thomas, I^o II^æ, q. LV, a. 4

> 1 | Cause finale : L'opération bonne ou mauvaise

D- L'habitus se réfère au bien formellement, quand il s'y ordonne sous sa raison de bien.

Virtu 157 (P)

D- L'habitus se réfère au bien matériellement, quand il ne s'y ordonne pas sous sa raison de bien.

Virtu 157 (P)

> 2 | Cause formelle : Une disposition relativement stable à un acte, se référant au bien ou au mal

D- Un habitus peut se référer au bien de deux manières : formellement ou matériellement.

Virtu 157 (P)

> Division :

> 1 | Division formelle : Les vertus (habitus bon), les vices (mauvais) et les habitus neutres (bon ou mauvais)

D- Les habitus se distinguent par leur objet.

Ethic 1514 (P)

D- L'habitus se divise entre la science et la vertu, et surtout la vertu morale.

Virtu 152, 164 (P)

2.1.2 / Des transcendants relatifs

> Division :

> 1 | Division formelle : Le relatif, le vrai et le bien

D- Le vrai et le bien sont aussi nobles l'un que l'autre.

Virtu 156 (C)

D- Le vrai et le bien sont des transcendants.

Virtu 156 (C)

D- Le vrai et le bien renvoient l'un à l'autre.

Virtu 156 (P)

2.1.2.1 / Du vrai | De vero

> Définition :

> 1 | Cause formelle : La raison de connaissable

D- Le vrai est un certain bien.

Virtu 156 (P)

2.1.2.2 / Du bien | De bono

> Définition :

> 1 | Cause formelle : La raison de perfection (raison universelle d'entité en rapport à un autre être en tant que désirable)

D- Le bien est une certaine vérité.

Virtu 156 (P)

2.1.2 | Des Mathématiques

> Définition :

> 2 | Cause matérielle : la quantité (ou l'être en tant que quantifié)

D- Les mathématiques portent sur une matière nécessaire.

Ethic 1521 (P)

2.1.2.1 | De la Géométrie

> Définition :

> 1 | Genre : Une science mathématique

D- La géométrie est une science spéculative.

SumTh 9505 (C)

2.1.3 | De la Physique

> Définition :**> 3 | Cause matérielle : L'être mobile** | *ens mobile*

D- La physique porte sur les êtres naturels.

Ethic 1522 (P)

D- La physique porte sur des êtres engendrables et corruptibles.

Ethic 1508 (P)

2.1.3.1 | De la Philosophie physique**1 | Le mouvement en général****> Définition :****> 2 | Cause efficiente : Le moteur**

D- C'est par ce qui est en acte qu'une chose est réduite de la puissance à l'acte.

Ethic 1509 (P)

1.1 | Les termes du mouvement**1.1.1 | L'acte****> Définition :****> 3 | Cause formelle : La perfection d'une chose**

D- Chaque acte forme le bien de la puissance qui s'y ordonne.

Virtu 163 (P)

2 | La causalité**> Définition :****> 1 | Cause finale : L'effet**

D- La cause est toujours plus puissante que son effet.

Ethic 1511 (P)

2.1.3.1.1 | De la Psychologie**1 | L'être animé ou vivant** | *De ens animato seu viventi***> Définition :****> 1 | Cause matérielle : le corps animé**

D- Le corps se soumet servilement à l'âme.

SumTh 9508 (P)

1.1 | La vie**1.2 | Les facultés de l'âme****1.2.1 | L'appétit****CS n°78****> Définition :****> 1 | Cause finale : l'objet appétible**

D- Le bien sous sa raison de bien n'est l'objet que de la seule puissance appétitive.

Virtu 157 (P)

D- Le bien est ce que tous désirent.

Virtu 157 (P)

2 | La vie intellectuelle**> Division :****> 1 | Division des puissances : L'intellect et la volonté**

D- L'intelligence et la volonté renvoient réciproquement l'une à l'autre.

Virtu 158 (P)

2.1 | L'intellect**> Définition :****> 1 | Cause efficiente : la connaissance de la vérité**

D- L'intelligence a pour objet le vrai.

Virtu 156 (P)

D- La connaissance de la vérité forme le bien et la perfection de l'intelligence.

Ethic 1515 (P), Virtu 159 (P)

D- La volonté peut vouloir connaître, mais cela ne participe pas au bien de l'intelligence.

Virtu 159 (P)

> Division :**> 1 | Division matérielle : l'intellect spéculatif et pratique****> 1.1 | L'intellect pratique**

D- L'intellect pratique a pour fin un acte extérieur.

Virtu 162 (C)

D- L'intellect pratique ne cherche à connaître la vérité qu'en vue d'une action extérieure.

Virtu 162 (P)

2.1.1 | Le raisonnement | *De ratiocinatione***> Division :****> 1 | Division formelle : La déduction et l'induction**

E- Le raisonnement présente deux formes que sont l'induction et la déduction.

Ethic 1500, 1510 (P)

2.1.1.1 | L'induction | *De inductione***> Définition :****> 1 | Cause finale : Un principe universel comme prémisse**

D- L'induction permet de découvrir un principe universel à partir de l'expérience de plusieurs cas singuliers.

Ethic 1509 (P)

D- On ne peut procéder à l'infini dans les principes du raisonnement.

Ethic 1509 (P)

D- L'induction a pour objet les prémisses du raisonnement.

Ethic 1500 (P), Ethic 1509 (C)

2.1.1.2 | La déduction | *De deductione***> Définition :****> 2 | Cause finale : La conclusion**

D- La déduction a pour objet les conclusions.

Ethic 1500 (P)

> 3 | Cause efficiente : Les prémisses

D- La déduction procède de l'induction.

Ethic 1500, 1509 (C)

D- Il existe des principes indémontrables à l'origine de la déduction.

Ethic 1500 (C)

D- La déduction conclut à partir de prémisses universelles.

Ethic 1509 (P)

2.2 | La volonté**> Définition :****> 1 | Cause finale : le bien convenant appréhendé par l'intelligence** | *bonum conveniens intellectum*

D- La volonté a pour objet le bien.

Virtu 156 (P)

2.2.1 | La liberté | *De ratiocinatione*

> Définition :**> 1 | Sujet : L'âme humaine**

D- L'homme est libre par son âme.

SumTh 9508 (P)

2.2.1.1 | Le commandement**> Définition :****> 1 | Cause matérielle : Les autres puissances de l'âme**

D- La volonté commande les actes de toutes les puissances humaines.

Virtu 163 (P)

2.2 | De la Sagesse Pratique**> Définition :****> 2 | Cause finale : le bien**

D- La fin a raison de principe dans les opérables.

Virtu 161 (P)

> 3 | Cause matérielle : l'opération humaine

D- Seules les sciences pratiques portent sur des choses contingentes en tant que telles.

Ethic 1515 (P)

D- L'action humaine porte sur des choses contingentes.

Ethic 1515 (P)

> Division :**> 1 | Division formelle : l'éthique et l'art**

E- L'art et l'éthique poursuivent deux espèces de bontés différentes.

SumTh c16000 (P)

E- L'action se distingue de la production par des différences opposées.

Ethic 1514, 1523 (P)

E- L'action et la production ne sont pas contenues l'une sous l'autre.

Ethic 1501 (P)

E- Le contingent se distingue entre l'action et la production.

Ethic 1513 (P), 1501 (P)

2.2.1 | De l'Ethique (ou Morale naturelle)**> Définition :****> 1 | Cause matérielle (*circa quam*) : Les actes humains soumis au libre arbitre**

D- L'action est l'opération qui demeure dans l'agent.

Ethic 1514 (P)

> 2 | Cause formelle : La bonté morale

D- L'éthique a pour bonté propre la bonté morale.

SumTh c16000 (P)

2.2.1.1 | De la Monastique**> Définition :****> 1 | Cause formelle : La vertu**

D- La vertu nous fait acquérir le bien.

Virtu 151, 157 (P)

D- La vertu s'ordonne à la félicité comme à sa fin.

Virtu 153 (P)

D- C'est la bonne volonté d'un homme qui le rend entièrement bon.

Virtu 163 (C)

D- L'homme qui n'est bon qu'en raison de telle ou telle puissance hormis la volonté, n'est bon que de manière relative.

Virtu 163 (C)

1 | L'habitus naturel | De naturali habitu**1.1 | La vertu | De virtute****> Définition :****> 1 | Genre : Un habitus opératif**

D- La vertu est un habitus.

Virtu 152, 157 (P)

> 2 | Cause finale : La rectitude de l'opération

D- La vertu s'ordonne à l'acte.

Virtu 150 (C)

D- La vertu est ce qui rend l'opération bonne.

Virtu 150, 157 (P)

D- Il est contraire à la raison de vertu d'être par elle-même le principe d'un acte mauvais.

Ethic 1505 (P)

> 3 | Cause efficiente : Dieu (infuses), la nature (innées) ou la répétition d'actes (acquises)

D- Les habitus intellectuels dépendent de la volonté : quant au seul usage pour certains ; quant à leur principe pour d'autre, et même quant à leur objet pour la foi.

Virtu 161 (C)

> 4 | Cause formelle : Une bonne disposition

D- La vertu se réfère au bien.

Virtu 157 (P)

> Division :**> 1 | Division formelle : Les vertus intellectuelles et les vertus morales**

D- L'éthique a pour bonté propre la bonté morale.

SumTh c16000 (P)

E- Les habitus spéculatifs qui précèdent la volonté sont ceux spéculatifs et l'art.

Virtu 159 (P)

E- Les habitus spéculatifs qui précèdent la volonté ont raison de vertu sous un mode imparfait.

Virtu 164 (P), Virtu 159, 161 (C)

E- Les habitus spéculatifs qui suivent la volonté sont la prudence et la foi.

Virtu 159 (P)

D- Les habitus spéculatifs qui suivent la volonté ont raison de vertu sous un mode parfait.

Virtu 159, 161 (C)

D- Les habitus spéculatifs qui ont raison de vertu sous un mode parfait ne constituent pas pour autant des habitus plus nobles.

Virtu 161 (P)

D- L'usage d'un habitus spéculatif précède la volonté, lui est accidentel.

Virtu 161 (C)

D- Les actes de l'intellect spéculatif sont plus proche de la félicité par mode de similitude, mais les actes de l'intellect pratique en sont plus proche par mode de préparation ou de mérite.

Virtu 165 (C)

1.1.1 | Les vertus intellectuelles | De virtutibus intellectualibus**> Définition :***Réf. : saint Thomas, I^o II^{ae}, q. LVII***> 1 | Sujet (matière *in qua*) : L'intelligence**

D- La vertu peut se trouver dans l'intelligence.

Virtu 156 (C)

> 2 | Genre : Une vertu

D- Les habitus intellectuels ont moins raison de vertu.

Virtu 158 (C)

> 3 | Cause finale : La bonne considération de la vérité

D- La vertu intellectuelle est l'habitus par lequel l'âme connaît la vérité.

Ethic 1500, 1505 (P)

D- Les habitus intellectuels s'ordonnent matériellement au bien. Virtu 158 (P)

D- La vertu intellectuelle est une vertu en ce sens qu'elle se rapporte au bien. SumTh 9506 (C)

> 4 | Cause matérielle (*circa quam*) : L'acte de connaissance

D- Les intellects spéculatif et pratique obtiennent leur perfection d'un habitus de deux manières : en tant qu'ils précèdent la volonté et la mettent en mouvement ; en tant qu'ils suivent la volonté et obéissent à son commandement. Virtu 158 (P), Virtu 161 (C)

> 5 | Cause formelle : Une bonne disposition relativement stable à connaître

> Division :

> 1 | Division spécifique : Les vertus intellectuelles spéculatives et pratiques

E- Les vertus intellectuelles se distinguent selon les intellects spéculatif et pratique. Virtu 159 (P)

E- Il y a cinq vertus intellectuelles : l'intelligence, la sagesse, la science, la prudence et l'art. Ethic 1500, 1505 (P)

1.1.1.1 | Les vertus intellectuelles spéculatives | *De virtutibus intellectus speculativi*

> Définition :

> 1 | Sujet (matière *in qua*) : L'intellect spéculatif

D- La vertu spéculative a pour sujet la partie scientifique de l'âme. SumTh 9503 (P)

> 2 | Genre : Une vertu intellectuelle

D- La vertu spéculative fait défaut partiellement à la raison de vertu du fait qu'elle n'implique pas son bon usage. SumTh 9506 (P)

> 3 | Cause finale : La bonne considération de la vérité spéculative

D- La vertu spéculative a pour fin la connaissance de la vérité. Virtu 162 (C)

D- L'habitus de l'intellect spéculatif rend davantage son propre acte bon. Virtu 162 (C)

D- Les habitus spéculatifs ne suffisent pas à rendre un homme bon. Virtu 163 (C)

D- L'intellect spéculatif ne s'ordonne à rien d'autre comme à sa fin. Virtu 162, 165 (P), Virtu 153 (C)

D- La vertu spéculative rend capable d'en user, sans inclure cet usage nécessairement. Virtu 161, 166 (C)

> 4 | Cause efficiente : Infuses, innées ou acquises par des actes de spéculation

D- La volonté ne détermine en rien la perfection des vertus purement spéculatives. Virtu 166 (C)

> 5 | Cause matérielle (*circa quam*) : La connaissance spéculative

D- Les vertus intellectuelles spéculatives perfectionnent l'intelligence en une matière nécessaire. Ethic 1506 (P)

> 6 | Cause formelle : Une bonne disposition relativement stable à contempler (spéculer au sens étymologique)

D- La vertu spéculative considère la qualité de la réalité contemplée. SumTh 9505 (P)

> Division :

> 1 | Division spécifique : La connaissance inductive, déductive et par les causes suprêmes

E- On distingue des vertus intellectuelles qui perfectionnent l'intelligence sur les principes et d'autres sur les conclusions qui découlent des principes. Ethic 1506 (P)

E- Les vertus intellectuelles de l'intellect spéculatif se distinguent selon l'intelligence, la sagesse et la science. Virtu 159 (P)

1.1.1.1.1 | La vertu de sagesse | *De virtute sapientiae*

1.1.1.1.2 | La vertu de science | *De virtute scientiae*

> Définition :

> 1 | Sujet (matière *in qua*) : L'intellect spéculatif

D- La science a son siège dans l'intelligence. Physi 4 (P)

D- L'intellect spéculatif est surtout perfectionné par la vertu de science. Virtu 152 (P)

> 2 | Genre : Une vertu spéculative

D- La science est un habitus. Virtu 152 (P)

D- La science forme une vertu intellectuelle. Virtu 164 (P)

D- La science est un habitus démonstratif. Ethic 1500 (P), Ethic 1511 (C)

> 3 | Cause finale : La rectitude de déduction de la vérité

D- La science ne suffit pas à rendre un homme bon. Virtu 151 (P), Virtu 163 (C)

D- Les sciences spéculatives ne sont pas recherchées pour leur utilité, mais pour elles-mêmes. Virtu 153 (P)

D- La science possédée ne procure pas la volonté de connaître, mais la seule puissance. Virtu 159, 166 (P)

D- La découverte est l'effet de la science en tant qu'elle est poursuivie par la volonté. Virtu 159 (C)

> 4 | Cause matérielle (*circa quam*) : Les conclusions

D- La science a pour matière le nécessaire. Ethic 1500, 1507 (P)

D- La science peut porter sur des êtres nécessaires ou contingents, mais toujours sous leurs raisons universelles. Ethic 1508 (P)

> 5 | Cause formelle : Une bonne disposition relativement stable à déduire

D- La science consiste à connaître le moyen-terme démonstratif d'une chose. Ethic 1500 (C)

D- Toute science peut être enseignée. Ethic 1500, 1509 (P)

D- La science se déduit de prémisses. Ethic 1500 (P)

D- La science connaît avec certitude son objet. Ethic 1500, 1507 (P)

D- Le fait d'être capable d'enseigner une chose indique qu'on en possède la science. Ethic 1509 (P)

D- La science a pour cause la démonstration. Ethic 1511 (P)

D- Pour avoir la science d'une chose, on doit davantage connaître les principes démonstratifs. Ethic 1511 (P)

D- La science n'est qu'accidentelle quand on connaît une chose par un moyen-terme non démonstratif. Ethic 1511 (P)

1.1.1.1.3 | La vertu d'intelligence | *De virtute intelligentiae*

> Définition :

> 1 | Cause matérielle (*circa quam*) : Les principes

D- La vertu d'intelligence perfectionne l'intelligence dans la connaissance des premiers principes. Ethic 1506 (P)

1.1.1.2 | Les vertus intellectuelles pratiques | *De virtutibus intellectus practici*

> Définition :

> 1 | Genre : Une vertu intellectuelle

D- L'habitus de l'intellect pratique a plus raison de vertu. Virtu 162 (C)

> 2 | Cause finale : La bonne considération de la vérité pratique

D-	La connaissance des contingents est utile pour diriger l'action humaine.	Ethic 1515 (P)
> 3	Cause matérielle (<i>circa quam</i>) : L'opération humaine	
D-	Les vertus intellectuelles pratiques perfectionnent l'intelligence en une matière contingente.	Ethic 1506 (P)
>	Division :	
> 1	Division spécifique : L'art et la prudence	
E-	Les vertus de l'intellect pratique se divisent entre la prudence et l'art.	Ethic 1512 (P), 1501 (C)
E-	Les vertus de l'intellect pratique se divisent selon l'action et la production.	Ethic 1501 (P), 1513 (C)
1.1.1.2.1 La vertu de prudence <i>De virtute prudentiæ</i>		
>	Définition :	
> 1	Sujet (matière <i>in qua</i>) : L'intellect pratique	
D-	La prudence siège dans l'intellect pratique ou la raison pratique.	Virtu 160 (P)
D-	La prudence est une vertu intellectuelle qui suit la volonté.	Virtu 160 (P)
> 2	Cause efficiente : Infuse, innée ou acquise par des actes d'intelligence portant sur l'action morale	
D-	La volonté détermine la prudence quant à sa fin, et non quant à son objet.	Virtu 160-161 (P)
D-	La volonté détermine la perfection des vertus spéculatives qui la suivent.	Virtu 166 (C)
D-	La prudence détermine son objet, en présupposant la fin qu'elle reçoit de la volonté.	Virtu 160 (P)
> 3	Cause matérielle (<i>circa quam</i>) : L'action à poser	
D-	La prudence a pour objet les moyens d'atteindre la fin.	Virtu 160 (P)
D-	La prudence porte sur une matière contingente.	Ethic 1501 (P)
> 4	Cause formelle : La droite raison morale	
D-	La prudence est l'habitus d'agir avec la droite raison.	Ethic 1501, Ethic 1514 (P)
D-	La prudence dirige l'action.	Ethic 1523 (P)
1.1.1.2.2 La vertu d'art <i>De virtute artis</i>		
>	Définition :	
> 1	Sujet (matière <i>in qua</i>) : L'intellect pratique	
> 2	Genre : Une vertu de l'intellect pratique	
D-	L'art est une vertu.	SumTh 9500-9508 (C)
D-	L'art est une vertu intellectuelle de l'intellect pratique.	SumTh 9503, 9505, Virtu 159 (P)
D-	L'art est une vertu intellectuelle.	SumTh 9505 (P)
> 3	Cause finale : La rectitude de connaissance de la production d'une chose	
D-	L'art a pour bonté propre l'utile.	SumTh c16000 (P)
D-	L'œuvre d'art sera mauvaise si elle n'est pas utile.	SumTh c16000 (P)
D-	La bonté d'un art réside dans la bonté de l'œuvre produite.	SumTh c16000 (P), SumTh 9503 (C)
D-	L'homme peut faire un mauvais usage moral de l'art, ou produire une œuvre contraire à l'art.	SumTh 9500, 9506 (C)
D-	Pour faire un bon usage de son art, la bonne volonté d'un homme est requise.	SumTh 9507, c16000 (P)
D-	Les œuvres d'art ne possèdent pas en eux le principe de leur mouvement.	Ethic 1520, 1522 (P)
> 4	Cause efficiente : Infuse, innée ou acquise par des actes d'intelligence portant sur la fabrication	
> 5	Cause matérielle (<i>circa quam</i>) : La fabrication d'une œuvre d'art	
D-	L'art porte sur la bonne intelligence de ce qu'il faut produire.	Metap 50 (P)
D-	L'art a pour matière la production qu'elle dirige.	Ethic 1519, 1523 (P)
D-	L'art porte sur une matière contingente.	Ethic 1501, 1521 (P)
D-	L'art n'a pas pour objet les êtres naturels, mais ceux artificiels.	Ethic 1501 (P)
D-	L'art et la chance portent d'une certaine manière sur le même objet.	Ethic 1501 (P)
D-	La chance et l'art portent d'une certaine manière sur la même matière.	Ethic 1524 (P)
D-	La chance et l'art ont pour matière, ce qui est l'effet de l'intelligence.	Ethic 1524 (P)
D-	La chance produit sans la raison.	Ethic 1524 (P)
D-	L'art porte sur les êtres artificiels.	Ethic 1522 (P)
D-	L'artisan ne s'occupe pas des affections de son appétit.	SumTh 9505 (P)
> 6	Cause formelle : La droite raison de ce qu'il faut produire	
D-	L'art a pour forme la technique.	Ethic 1519 (P)
D-	L'art est l'habitus de produire avec la droite raison.	Ethic 1501, 1514, 1525, SumTh 9504 (P), Ethic 1517 (C)
D-	L'art n'est une perfection qu'en tant qu'on a la science et la capacité de bien opérer, et non la seule volonté.	Virtu 159 (C)
D-	La vertu d'art se limite à donner la faculté de bien produire des œuvres d'art.	SumTh 9505, c16000 (C)
D-	L'art produit avec la raison.	Ethic 1524 (P)
>	Opposition :	
> 1	Contraire : L'atechnie	
D-	L'art a pour contraire l'atechnie.	Ethic 1501 (P)
D-	L'atechnie ou l'inertie est l'habitus qui produit quelque chose avec une raison erronée.	Ethic 1501, 1525 (P)
1.1.2 Les vertus morales <i>De virtutibus moralibus</i>		
>	Définition :	
> 1	Sujet (matière <i>in qua</i>) : La volonté	
D-	La vertu peut se trouver dans la volonté.	Virtu 156 (P)
> 2	Genre : Une vertu	
D-	Les habitus de l'appétit ont plus raison de vertu.	Virtu 158 (C)
> 3	Cause finale : La bonne opération	
D-	La vertu morale a pour fin la bonté morale.	SumTh c16000 (P)
D-	Les habitus de l'appétit s'ordonnent formellement au bien.	Virtu 158 (P)
D-	La bonne volonté obtient sa perfection de la vertu morale.	SumTh 9507 (P)
> 4	Cause formelle : La droite volonté d'agir	

D- La vertu pratique considère la manière avec laquelle l'appétit humain se porte vers la réalité.

SumTh 9505 (P)

1.1.2.1 | La justice | De justitia

> Définition :

> 1 | Cause finale : Rendre à chacun ce qui lui est dû

D- C'est la justice qui rend la volonté droite.

SumTh 9507 (P)

1.1.2.1.1 | Le mensonge | De mendacio

> Définition :

> 1 | Cause formelle : Vouloir exprimer le contraire de ce qu'on sait tel

D- Le mensonge est contraire à la science.

SumTh 9500, 9506 (P)

1.1.2.2 | La tempérance | De temperantia

> Définition :

> 1 | Sujet : Le concupiscible participant à la raison

D- La tempérance se trouve dans le concupiscible.

Virtu 160 (P)

> 2 | Cause formelle : Soumission du concupiscible à la raison

D- La tempérance soumet le concupiscible au commandement de la raison.

Virtu 160 (P)

1.2 | L'habitus intellectuel neutre | De neutro intellectuali habitu

> Définition :

> 1 | Genre : Un habitus neutre

D- L'opinion et la suspicion sont des habitus.

Ethic 1500, 1505 (P)

D- L'opinion et la suspicion ne sont pas des vertus.

Ethic 1500, 1505 (C)

> 2 | Cause finale : L'expression du vrai ou du faux

D- L'opinion et la suspicion peuvent exprimer le vrai ou le faux.

Ethic 1500, 1505 (P)

1.2.1 | L'opinion | De opinione

> Définition :

> 1 | Cause matérielle (circa quam) : La probabilité

D- L'opinion s'appuie sur des raisons probables pour conclure à une proposition universelle vraie ou fausse.

Ethic 1505 (P)

> 2 | Cause formelle : Le doute

D- Le doute produit l'opinion.

Ethic 1507 (P)

1.2.2 | La suspicion | De suspicione

> Définition :

> 3 | Cause matérielle (circa quam) : Les conjectures

D- La suspicion s'appuie sur des conjectures pour dire le vrai ou le faux.

Ethic 1505 (P)

2.2.2 | Des Arts

> Définition :

> 1 | Genre : Une science pratique

D- L'art est une science ordonnée à une œuvre.

SumTh 9508 (P)

D- Les arts sont des sciences subalternes aux autres sciences.

SumTh c39 (P)

> 2 | Cause finale : Un bien utile, l'œuvre d'art

D- L'art s'ordonne à une fin.

g525 (P)

D- L'art a pour fin l'œuvre d'art.

Ethic 1519 (P)

D- Les arts ont pour objet les œuvres que nous fabriquons.

SumTh g68 (P)

D- L'œuvre d'art est contingente à être ou à ne pas être.

Ethic 1520 (P)

D- La matière est substantielle à l'être artificiel.

PeriH 61 (P)

> 3 | Cause efficiente : L'artisan [> artificiel]

D- L'art a son principe dans l'artisan et non dans l'œuvre d'art.

Ethic 1501 (P)

D- L'œuvre d'art a pour cause efficiente le seul artisan.

Ethic 1520 (P)

D- L'art est dirigé par l'opération même de l'artisan.

Ethic 1519 (P)

> 3.1 | Cause réalisatrice principale : L'intelligence de l'artisan

D- Tous les arts sont raisonnables en ce qu'ils viennent de la raison.

PostA 5-6 (P)

D- C'est la raison qui meut une puissance motrice corporelle en vue de produire une œuvre d'art.

PeriH 117 (P)

D- Tout art est l'effet de la volonté et de la raison humaines.

PeriH 117 (P)

> 3.2 | Cause réalisatrice instrumentale : La volonté et les autres facultés de l'artisan

D- La raison peut également utiliser ces œuvres d'art comme d'instruments.

PeriH 117 (P)

> 4 | Cause matérielle : Une réalité naturelle

D- La matière est substantielle à l'être artificiel.

PeriH 61 (P)

> 5 | Cause formelle : La fabrication

D- L'art doit imiter la nature autant qu'il le peut.

PostA 8 (C)

D- Un mode est requis pour l'acquisition d'un art.

g525 (P)

D- Tout art usant d'un certain mode démonstratif forme une science.

PostA 17 (P)

D- L'art renferme trois opérations : la fabrication d'une œuvre, la technique pour la fabriquer et la spéculation sur cette technique.

Ethic 1501, 1519 (P)

D- La forme est accidentelle à l'être artificiel.

PeriH 61 (P)

> Division :

> 1 | Division formelle : Les arts spéculatifs (ou arts libéraux) et les arts pratiques (ou arts mécaniques)

D- Les arts libéraux sont plus excellents que les arts mécaniques.

SumTh 9502, 9508 (P)

D- Il est plus digne de servir un art supérieur que de gouverner un art inférieur.

SumTh c120 (P)

D- Les arts supérieurs utilisent les arts inférieurs.

SumTh g89 (P)

2.2.2.1 | Des Arts spéculatifs (ou libéraux)

> Définition :

> 1 | Genre : Un art

D- Les arts spéculatifs sont qualifiés d'arts par similitude.

SumTh 9508 (P)

> 2 | Cause finale : Une opération de la raison

D- Les arts spéculatifs ont pour œuvre une certaine opération de la raison.

SumTh 9508 (P)

> 3 | Cause matérielle : Une réalité spéculative

D- Les arts libéraux sont spéculatifs.

SumTh 9502 (P), SumTh 9508 (C)

2.2.2.1.1 | De la Logique

> Définition :

> 1 | Genre : Un art spéculatif

D- La logique est un art spéculatif.

SumTh 9508 (C)

> 2 | Cause finale : La construction d'un syllogisme pour garantir la certitude du raisonnement

D- La logique a pour œuvre la construction d'un syllogisme.

SumTh 9508 (P)

1 | De la grande logique (ou logique matérielle) | De logica materiali

1.1 | Le terme oral | De termino orali

> Division :

> 1 | Division quantitative : L'universel, le particulier, le singulier et l'indéfini

> 1.1 | L'universel

D- L'universel est nécessaire et demeure toujours.

Ethic 1508 (P)

2 | La petite logique (ou logique formelle)

2.1 | La formation d'énonciations (ou la proposition) | De enunciatione (aut propositione)

2.1.1 | L'énonciation simple (ou catégorique)

> Division :

> 1 | Division qualitative : L'affirmation et la négation

D- On exprime la vérité par affirmation ou par négation.

Ethic 1500, 1505 (P)

> 2 | Division modale : Les modes absolus et relatifs

> 2.1 | Division des modes absolus : Le nécessaire et l'impossible

> 2.1.1 | Le nécessaire

D- Le nécessaire est ce qui ne peut se tenir autrement.

Ethic 1500 (P)

D- Le nécessaire absolu est éternel.

Ethic 1500, 1507 (C)

D- Le nécessaire ne peut ni être engendré, ni se corrompre.

Ethic 1500, 1507 (C)

> 2.2 | Division des modes relatifs : Le possible et le contingent

> 2.2.1 | Le contingent

D- La connaissance de choses contingentes n'aboutit pas à la certitude.

Ethic 1515 (P)

D- Le contingent est ce qui peut se tenir autrement.

Ethic 1500-1501, 1507 (P)

D- Le contingent n'est connu avec certitude que lorsqu'il tombe sous le sens.

Ethic 1507 (P)

2.2 | La formation de démonstrations

> Division :

> 1 | Division formelle : Les prémisses et la conclusion

D- Les prémisses sont plus connues que la conclusion.

Ethic 1500 (C)

D- La déduction est exprimée par le syllogisme.

Ethic 1509 (P)

2.2.1 | Les prémisses

D- Les prémisses doivent être préconnues d'une certaine manière.

Ethic 1509 (C)

D- Nous ne pouvons connaître ce que nous ignorons que par ce que nous connaissons déjà.

Ethic 1509 (P)

2.2.2.1.2 | De la Grammaire

> Définition :

> 1 | Genre : Un art spéculatif ordonné à la logique

D- La grammaire est un art spéculatif.

SumTh 9508 (C)

D- La morale n'est pas exigée pour qu'un grammairien produise une parole convenable.

SumTh c16000 (P)

> 2 | Cause finale : La parole convenable

Bon de commande

VOS COORDONNÉES

Adresse de facturation (à compléter)

Nom* :
 Prénom* :
 Voirie* :
 Complément* :
 CP* : - Ville* :

Téléphone* :
 Courriel :@.....

Adresse de livraison (si différente)

Nom* :
 Prénom* :
 Voirie* :
 Complément* :
 CP* : - Ville* :

Vos réf.

N° commande

Date commande

Cadre réservé à l'enregistrement de la commande

Adresse du destinataire

Editions Schola Sapientiae

Mr Mathieu Brulair

7, Lierne

36230 Tranzault

à
 le __ / __ / 2020,

* Champs obligatoires pour valider cette commande

D- La grammaire a pour œuvre la formation d'une parole convenable. SumTh 9508 (P)

2.2.2.1.3 | Du calcul

- > Définition :
- > 1 | Genre : Un art spéculatif ordonné aux mathématiques
- D- Le calcul est un art spéculatif. SumTh 9508 (C)
- > 2 | Cause finale : Bien compter
- D- L'art du calcul a pour œuvre l'opération de compter. SumTh 9508 (P)

2.2.2.1.4 | De la métrologie

- > Définition :
- > 1 | Genre : Un art spéculatif ordonné à la physique
- D- La métrologie est un art spéculatif. SumTh 9508 (C)
- > 2 | Cause finale : Bien mesurer
- D- La métrologie a pour œuvre la bonne mesure. SumTh 9508 (P)

2.2.2.2 | Des Arts pratiques (ou mécaniques)

- > Définition :
- > 1 | Genre : Un art
- D- Les arts mécaniques sont pratiques. SumTh 9502 (P)
- D- Les arts pratiques sont serviles. SumTh 9508 (P)
- > 2 | Cause finale : Une bonne opération du corps
- D- Les arts pratiques ont pour œuvre une certaine opération exercée par le corps. SumTh 9508 (P)

2.2.2.2.1 | De l'architecture (ou la construction)

- > Définition :
- > 1 | Genre : un art pratique
- D- La construction forme un certain art. Ethic 1501, 1517 (P)
- > 2 | Cause finale : un édifice
- D- La construction consiste à produire un édifice avec la droite raison. Ethic 1501, 1517 (P)

2.2.2.2.2 | De l'équitation

- > Définition :
- > 1 | Cause matérielle : le cheval
- D- La vertu du cheval consiste à bien galoper, et à bien transporter son cavalier. Virtu 157 (P)

Référence	Titre de l'ouvrage	Prix unitaire	Quantité	Prix total ligne

Règlement

Mode de paiement

☐ Espèces (en magasin)

☐ Chèque à l'ordre de "Mathieu Brulaire" (autoentreprise)

☐ Virement au RIB suivant :
IBAN : FR76 1450 5000 0204 7138 1997 920
BIC : CEPARFP450

* Envoi sous 3 jours dans la limite des stocks disponibles.

Pas de TVA applicable pour les autoentreprises (art. 239b du Code Général des Impôts)

Total de la commande

Participation aux frais d'expédition*

Montant total à régler

☐ Total inférieur à 50 €

☐ Total compris entre 50 et 150 €

☐ Total supérieur à 150 €

☐ Hors métropole (frais réels)

7 €

10 €

Offert

__, __ €

__, __ €

Découpez en suivant les tirets